

*Recensement Général de la Population et de l'Habitat,  
de l'Agriculture et de l'Elevage*



# RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

Région de Thiès



**RGPHAE**

Avril 2017

**COMITE DE DIRECTION**

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division de Recensement et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef du Bureau Conception et Méthodes d'Analyses Sociodémographiques	Awa	CISSOKHO

**COMITE DE REDACTION**

Chef du Service Régional	Oumy	LAYE
Adjoint au Chef du Service Régional	Issa	DIOP
Expert	Ndiassé	Wade
Relecteur	Ibrahima	DIOUF

**CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION**

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade FannBel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de THIES**

**CITE MALICK SYPRES DE LA MOSQUEE – THIES Téléphone : 33 952 00 40**

Email: [srsdthies@gmail.com](mailto:srsdthies@gmail.com)

## TABLE DES MATIERES

<b><i>LISTE DES TABLEAUX</i></b>	<b>V</b>
<b><i>LISTE DES GRAPHIQUES</i></b>	<b>VII</b>
<b><i>ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i></b>	<b>VIII</b>
<b><i>AVANT-PROPOS</i></b>	<b>X</b>
<b><i>INTRODUCTION GENERALE</i></b>	<b>XI</b>
<b>Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION</b>	<b>13</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>14</b>
<b>I.1. DONNEES PHYSIQUES</b>	<b>14</b>
I.1.1. LE RELIEF	14
I.1.2. La VEGETATION ET LA FAUNE	15
I.1.3. LESRESSOURCES EN EAUX	15
I.1.4. LESZONES ECO-GEOGRAPHIQUES	16
<b>I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES</b>	<b>17</b>
<b>I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE</b>	<b>17</b>
<b>I.4. POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION</b>	<b>19</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>21</b>
<b>Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION</b>	<b>22</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>23</b>
<b>III.1. DEFINITION DES CONCEPTS</b>	<b>23</b>
III.1.1. LA FECONDITE	23
III.1.2. LA MORTALITE	23
III.1.3. LE HANDICAP	24
<b>III.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION</b>	<b>25</b>
III.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION	25
III.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	26
III.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe	29
III.2.4. Rapport de masculinité par âge	34
<b>III.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION</b>	<b>34</b>
III.3.1. Etat matrimonial	34
III.3.2. Pratique de la polygamie	38
III.3.3. La Fécondité	41
III.3.4. Mortalite	43
III.3.5. Déclaration des faits d'état civil	45
III.3.6. Personnes en situation de handicap	47
<b>CONCLUSION</b>	<b>48</b>
<b>Chapitre IV : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE</b>	<b>50</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>51</b>
<b>III.1. DEFINITION DES CONCEPTS</b>	<b>51</b>
III.1.1. Aptitude à lire et à écrire dans une langue	51
III.1.2. Fréquentation scolaire	52

III.1.3. Activité économique habituelle _____	52
III.1.4. Population en âge de travailler _____	52
III.1.5. Population habituellement active _____	52
III.1.6. Population active habituellement occupée _____	53
III.1.7. Population au chômage _____	53
<b>III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION _____</b>	<b>53</b>
<b>III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE _____</b>	<b>57</b>
<b>III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION _____</b>	<b>59</b>
III.4.1. Volume de la population active _____	59
III.4.2. Taux d'activité _____	65
III.4.3. Taux de chômage _____	68
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>71</b>
<b>Chapitre IV : MIGRATION _____</b>	<b>73</b>
<b>INTRODUCTION _____</b>	<b>74</b>
<b>V.1. DEFINITION DES CONCEPTS _____</b>	<b>74</b>
V.1.1. Migration interne _____	74
V.1.2. Migration internationale _____	75
<b>V.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE _____</b>	<b>75</b>
V.2.1. Migration « durée de vie » _____	75
V.2.2. Migration au cours des dix dernières années _____	77
V.2.3. Migration au cours des cinq dernières années _____	78
<b>V.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE _____</b>	<b>79</b>
V.3.1. Migration « durée de vie » _____	79
V.3.2. Migration au cours des 10 dernières années _____	80
V.3.3. Migration au cours des 5 dernières années _____	80
<b>V.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS _____</b>	<b>82</b>
<b>V.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS _____</b>	<b>85</b>
<b>V.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES _____</b>	<b>87</b>
V.6.1. Immigrations internationales _____	87
V.6.2. III.6.2. Emigration internationale au cours des 5 dernières années _____	88
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>89</b>
<b>Chapitre VI : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT _____</b>	<b>91</b>
<b>INTRODUCTION _____</b>	<b>92</b>
<b>VII.1. DEFINITION DES CONCEPTS _____</b>	<b>92</b>
<b>VII.2. TAILLE DES MENAGES _____</b>	<b>92</b>
<b>VII.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE _____</b>	<b>93</b>
<b>VII.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS _____</b>	<b>94</b>
<b>VII.5. DENSITE DU LOGEMENT _____</b>	<b>95</b>
<b>VII.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU _____</b>	<b>95</b>
<b>VII.7. MODE D'ECLAIRAGE _____</b>	<b>96</b>
<b>VII.8. TYPE D'AISSANCE _____</b>	<b>96</b>
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>97</b>
<b>Chapitre VIII : AGRICULTURE _____</b>	<b>99</b>

INTRODUCTION	100
IX.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES	100
IX.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES	101
CONCLUSION	102
<b>ANNEXES</b>	<b>104</b>
<b>EQUIPE DU PROJET RGPHAE</b>	<b>108</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0.1 : Organisation administrative de la région de Thiès.....	18
Tableau 3.1: Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, et la langue d’alphabétisation dans la région de Thiès.....	54
Tableau 3.2: Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, et la langue d’alphabétisation dans le département de Mbour .....	55
Tableau 3.3 : Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, et la langue d’alphabétisation dans le département de Thiès.....	55
Tableau 3.4 : Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, et la langue d’alphabétisation dans le département de Tivaouane.....	56
Tableau 3.5 : répartition des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d’instruction atteint	59
Tableau 3.6 : Répartition de la population active par sexe dans la région de Thiès.....	59
Tableau 3.7 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans la région de Thiès.....	60
Tableau 3.8 : Répartition de la population active par sexe dans le département de Mbour .....	61
Tableau 3.9 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans le département de Mbour .....	62
Tableau 3.10 : Répartition de la population active par sexe dans le département de Thiès.....	63
Tableau 3.11 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans le département de Thiès.....	63
Tableau 3.12 : Répartition de la population active par sexe dans le département de Tivaouane.....	64
Tableau 3.13 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans le département de Tivaouane .....	65
Tableau 3.14 : Taux d’activité selon l’âge, le sexe, et le milieu de résidence dans la région de Thiès .....	66
Tableau 3.15 : Taux d’activité selon l’âge, le sexe, et le milieu de résidence dans le département de Mbour.....	67
Tableau 3.16 : Taux d’activité selon l’âge, le sexe, et le milieu de résidence dans le département de Thiès .....	67
Tableau 3.17: Taux d’activité selon l’âge, le sexe, et le milieu de résidence dans le département de Tivaouane .....	68
Tableau 3.18: Taux de chômage par tranche d’âge et sexe dans la région de Thiès .....	69
Tableau 3.19 : Taux de chômage par tranche d’âge et sexe dans le département de Mbour.....	69
Tableau 3.20 : Taux de chômage par tranche d’âge et sexe dans le département de Thiès .....	70
Tableau 3.21 : Taux de chômage par tranche d’âge et sexe dans le département de Tivaouane.....	71
Tableau 4.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d’origine.....	76
Tableau 4.2 : Solde migratoire durée de vie .....	76
Tableau 4.3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d’origine.....	77
Tableau 4 : solde migratoire au cours des dix dernières années par région.....	78
Tableau 4.4 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d’origine.....	78
Tableau 4 : solde migratoire au cours des cinq dernières années par région .....	79
Tableau 4.5 : Pourcentage des natifs, d’immigrants et d’émigrants selon la région d’origine/de destination .....	81
Tableau 4.6 : situation de l’émigration .....	81
Tableau 4.7 : Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination .....	82
Tableau 4.8 : Situation de l’immigration (10 ans) .....	83
Tableau 4.9 : Situation de l’immigration (5 ans) .....	84
Tableau 4.10 : Flux migratoires entre les départements de la région de Thiès .....	84
Tableau 4.11 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l’âge et le sexe .....	85
Tableau 4.12 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l’âge et le sexe .....	86
Tableau 4.13 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l’âge et le sexe	87
Tableau 0.14 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe.....	89
Tableau 5.1 : Répartition des ménages recensés selon la taille du ménage par département .....	92
Tableau 5.2 : Répartition (en %) des CM selon le groupe d’âge et le sexe par département et par milieu de résidence.....	93

Tableau 5.3 : Répartition (en %) des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat .....	94
Tableau 5.4 : Répartition (en %) des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence.....	95
Tableau 5.5 : Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson, le mode d'éclairage et le type d'aisance utilisé par département.....	96
Tableau 6.1 : Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence .....	100
Tableau 6.2 : Répartition des ménages Agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées. ....	101

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols dans la région ....	14
Graphique 2 : Répartition en pourcentage de la population de la région de Thiès par sexe et par département en 2013 .....	26
Graphique 3: Pyramide des âges de la région de Thiès .....	30
Graphique 4: Rapport de masculinité de la région de Thiès suivant les tranches d'âges en 2013.....	31
Graphique 5: Pyramide des âges du département de Mbour en 2013 .....	32
Graphique 6: Pyramide des âges du département de Thiès .....	33
Graphique 7: Pyramide des âges du département de Tivaouane en 2013 .....	33
Graphique 8: Rapport de masculinité par département suivant les tranches d'âges.....	34
Graphique 9: Pratique de la polygamie dans la région de Thiès .....	39
Graphique 10: Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme .....	42
Graphique 11: Taux comparatif de mortalité par région de résidence au Sénégal .....	44
Graphique 12: Niveau d'instruction par département et par sexe .....	57
Graphique 13: niveau d'instruction par département selon le milieu de résidence.....	58

**ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES**

<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CM</b>	Chef de ménage
<b>CNP</b>	Comité national de pilotage
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>CSRSD</b>	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
<b>CTN</b>	Comité Technique National
<b>CTR</b>	Coordonnateurs Techniques Régionaux
<b>DAPSA</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
<b>DF</b>	Descendance Finale
<b>DMIS</b>	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
<b>DR</b>	Districts de Recensement
<b>DSDS</b>	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
<b>DSECN</b>	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale/ANSD
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EDS-MICS</b>	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
<b>EPC</b>	Enquête post Censitaire
<b>ESPS</b>	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
<b>IBGE</b>	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
<b>INECV</b>	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>LOASP</b>	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
<b>MICS</b>	Multiple Indicators Cluster Survey
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>PDA</b>	Personal Digital Assistant
<b>PDU</b>	Plans directeurs d'urbanisme

<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RMM</b>	Rapport de Mortalité Maternelle
<b>RNA</b>	Recensement National de l'Agriculture
<b>RNE</b>	Recensement National de l'Elevage
<b>SICAP</b>	Société Immobilière du Cap-Vert
<b>SN-HLM</b>	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>TBM</b>	Taux Brut de Mortalité
<b>TBN</b>	Taux Brut de Natalité
<b>TBPS</b>	Taux Brut de Préscolarisation
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TGFG</b>	Taux Global de Fécondité Générale
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>TMM</b>	Taux de Mortalité Maternelle
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	Agence Américaine pour le Développement International
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concertée

## AVANT-PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

## INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal, à l'instar des autres pays africains, vient de réaliser son quatrième recensement de la population dans le cadre de la série des recensements de la population de la décennie

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population,
- les données sur les caractéristiques de l'Habitat,
- les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,
- les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,
- les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de

la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de cinq principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Thiès ; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; La troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomique et culturelles de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Thiès fait l'objet du dernier chapitre.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

### Résumé

*La région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal. Située à 70 Km de la capitale (Dakar). Elle se trouve dans l'ouest du pays en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle s'étend sur une superficie de 6.601 Km<sup>2</sup>, soit 3,4% du territoire national. Elle est découpée en 03 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane.*

*La ville de Thiès est le chef-lieu de la région et du département du même nom. Avec un potentiel économique important, combiné à sa rente de position par rapport à la capitale sénégalaise, la région occupe la deuxième place sur le plan économique, après Dakar, du fait du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, de l'industrie, des mines, de l'artisanat et du commerce.*

*Elle occupe la première place en matière de pêche artisanale (plus 40% de la production nationale) et de l'horticulture (avec un tiers de la production nationale).*

## Introduction

Située à 70 km de Dakar, la région de Thiès est l'une des 14 régions administratives du Sénégal. Elle se situe à l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle s'étend sur une superficie de 6.601 km<sup>2</sup>, soit 3,4% du territoire national et est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

### I.1. DONNEES PHYSIQUES

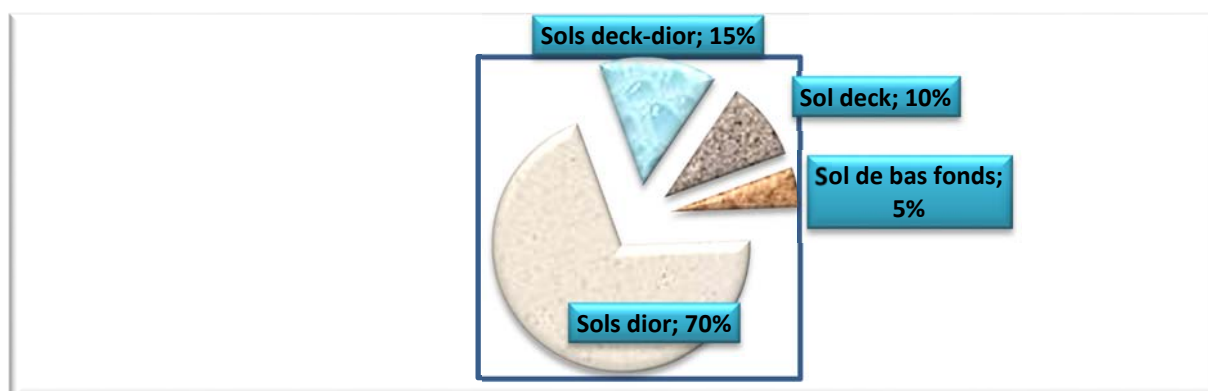
#### I.1.1. LE RELIEF

La région présente un relief relativement plat excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui s'étend sur une superficie de 65 km<sup>2</sup> et mesure 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses (calcaire, basalte, phosphate attapulgite, etc.). Les principaux types de sols sont :

- ✗ les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture sableuse appelés « sols dior » qui constituent 70% des superficies cultivables ;
- ✗ les sols ferrugineux tropicaux à texture argilo-sableux appelés « deckdior » qui représentent 15% des superficies cultivables ;
- ✗ les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture argilo-humifère dits « deck » représentant 10% des superficies cultivables ;
- ✗ et les sols hydro morphes à texture humifère appelés sols de bas-fonds qui représentent 5% des superficies cultivables.

Graphique 1: Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols dans la région

Source : IREF/Thiès



### I.1.2. LA VEGETATION ET LA FAUNE

La végétation est composée de :

- ◆ la savane arbustive dégradée parsemée de peuplements mono-spécifiques d'Acacia seyal, de Baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers,
- ◆ la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis juliflora),
- ◆ treize (13) forêts classées d'une superficie de 94.473,6 ha soit un taux de classement de 14,3%.

La faune, quant à elle, peut être subdivisée en deux classes :

- ◆ la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs,
- ◆ la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

### I.1.3. LES RESSOURCES EN EAUX

#### Les eaux de surface

La région de Thiès ne dispose d'aucun réseau hydrographique à écoulement permanent ou sous forme de bassins organisés. Cependant, elle compte des eaux de surface réparties en lacs, qui se sont asséchés avec les déficits pluviométriques cumulés, la lagune, des mares temporaires pendant l'hivernage qui se localisent dans des bas-fonds, vallées fossiles et des bassins de rétention. Le réseau hydrographique du plateau de Thiès est composé essentiellement de marigots constitués en fait de mares temporaires et de thalweg qui rassemblent les ruissellements lors des fortes pluies.

#### Les eaux souterraines

Les ressources en eau mobilisables dans la région sont essentiellement souterraines. Les différents aquifères captés dans la région de Thiès sont les suivants :

- ✓ La nappe du Quaternaire ou des sables du littoral nord est alimentée par les pluies. Son niveau varie entre 1 à 10 mètres dans les dépressions et 10 à 35 mètres à certains endroits ;
- ✓ La nappe du Paléocène est une nappe surexploitée. Le niveau de l'eau a baissé de 12 mètres par rapport à 1960. La qualité de l'eau est très variable,

- la salinité est parfois trop élevée selon les zones. Les forages ont une profondeur de 150 mètres et un débit de 300 m<sup>3</sup>/h ;
- ✓ La nappe de l'Eocène moyen qui fournit des débits entre 200 et 250 m<sup>3</sup>/h. Elle est localisée à l'Ouest du horst de Ndiass et les profondeurs varient de 2 à 50 mètres à AloupKagne ;
  - ✓ La nappe du Continental Terminal est alimentée par les pluies et les nappes contiguës. La profondeur de l'eau varie selon les endroits. Elle est captée par des forages ayant un débit de 100 m<sup>3</sup>/h ;
  - ✓ La nappe de Maastrichtien s'étend sur la quasi-totalité du bassin sédimentaire sénégalais.

Les principales problématiques de ces eaux souterraines, sont la présence du fer et du fluor à des teneurs supérieures à celles admises par l'OMS.

#### I.1.4. LES ZONES ECO-GEOGRAPHIQUES

Dans la région de Thiès, quatre zones éco-géographiques ont été identifiées; il s'agit de :

- ✓ **la grande côte dite zone du littoral nord ou zone côtière des Niayes** : Elle renferme d'importantes potentialités hydro agricoles qui en font une zone d'intenses activités maraîchères. La grande côte abrite également des activités d'industries extractives et chimiques, de pêche (Cayar, FassBoye), d'élevage.
- ✓ **la petite côte** : Son ouverture à la mer, ses températures clémentes lui ont conféré une vocation touristique. C'est aussi une importante zone de pêche avec des points de débarquement importants comme : Mbour, Joal, Ndayane
- ✓ **le bassin arachidier** : il occupe principalement la partie Est d'un tracé qui passe par les localités de Méckhé, Tivaouane, Thiès, Nguékokh et Mbour. Les sols sont dégradés par la pratique d'une longue monoculture arachidière,
- ✓ **la zone dite des massifs** : elle est enserrée à l'intérieur d'un espace compris entre les localités de Thiès, Mont Rolland, Pout, Sébikotane, Diass, Sindia et le Diobass. Elle est caractérisée par un relief accidenté ; cette zone abrite les points les plus culminants de la région (massif de Diass et le plateau de Thiès...) et plusieurs forêts classées (Thiès, Pout, Bandia, Diass). La richesse du sous-sol a favorisé l'implantation de sociétés d'extraction minière.

## I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est influencé par des courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan. Elle présente un climat de type soudano sahélien (Sud, Sud-est), et plus sahélien au Nord et Nord-est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. Les précipitations moyennes annuelles y sont de l'ordre de 400 à 600 mm d'eau par an.

## I.3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Avec la mise en exécution de l'acte III de la décentralisation lancé officiellement le 19 mars 2013, l'organisation territoriale a été complètement modifiée. Avec cette réforme<sup>1</sup>, l'État du Sénégal envisage d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. L'objectif général visé par cette réforme est d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. Elle se décline en quatre objectifs fondamentaux :

- ✓ un ancrage de la cohérence territoriale pour une architecture administrative renouvelée;
- ✓ une clarification des compétences entre l'État et les collectivités locales ;
- ✓ un développement de la contractualisation entre ces deux niveaux décisionnels;
- ✓ une modernisation de la gestion publique territoriale avec une réforme des finances locales et une promotion soutenue de la qualité des ressources humaines.

L'acte III de la décentralisation sera mis en œuvre progressivement et s'effectuera en deux phases. Dans la première phase, il s'agira :

- ✓ de supprimer la région collectivité locale;
- ✓ d'ériger les départements en collectivités locales;
- ✓ de procéder à la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes;
- ✓ de créer la ville, en vue de mutualiser les compétences des communes la constituant;

<sup>1</sup> Source : Code général des collectivités locales, loi n°2013-10 du 28 décembre 2013

- ✓ de répartir les neuf domaines de compétences jusqu'ici transférées entre les deux ordres de collectivités locales que sont le département et la commune.

Cette première phase va se dérouler dans le respect des limites territoriales actuelles des entités administratives concernées. Avec cette réforme, un nouveau code général des collectivités locales qui abroge et remplace les lois n°96-06, n°96-07 et 96-09 a été adopté. On assiste dorénavant à une communalisation intégrale, une départementalisation et à l'érection des régions territoriales. Thiès comporte trois (03) départements administrés par des conseils départementaux : Mbour, Thiès et Tivaouane. Le département de Thiès compte 15 communes, Mbour en compte 16 et le département de Tivaouane 18.

Tableau I.1: Organisation administrative de la région de Thiès

DEPARTEMENT	COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNES
<b>MBOUR</b>	C. JOAL FADIOUTH		
	C. M'BOUR		
	C. N'GUEKOKH		
	C. NGAPARU		
	C. POPENGUINE		
	C. SALY PORTUDAL		
	C. SOMONE		
	C. THIADIAYE		
		FISSEL	FISSEL
			NDIAGANIAO
			NGUENIENE
		SESSENE	SANDIARA
			SESSENE
			DIASS
		SINDIA	MALICOUNDA
			SINDIA
<b>THIES</b>	C. KAYAR		
	C. KHOMBOLE		
	C. POUT		
	<b>VILLE DE THIES</b>		
	CA. THIES EST		
	CA. THIES OUEST		
	CA. THIES NORD		
			DIENDER
		KEUR MOUSSA	FANDENE
			KEUR MOUSSA
	NOTTO	NOTTO	
		TASSETTE	
		NDIAYENE SIRAH	
		NGOUDIANE	
	THIENABA	THIENABA	
		TOUBA-TOUL	
<b>TIVAOUANE</b>	M'BORO		
	MEKHE		
	TIVAOUANE		
			DAROU KH.
			MEOUANE
		MEOUANE	TAIBA NDIAYE
			KOUL
			MERINA-DAKHAR
		MERINA DAKHAR	PEKESSE

			MBAYENE
			NGANDIOUF
		NIAKHENE	NIAKHENE
			THILMAKHA
			CHERIF LO
			PAMBAL
			MONT ROLLAND
			NOTTO GOUYED
		PAMBAL	PIRE GOUREYE

Source : ANSD

#### I.4. POTENTIALITES ECONOMIQUES DE LA REGION

Après celle de Dakar, la région de Thiès se positionne comme la région du Sénégal ayant le potentiel économique le plus important. Elle tient cette position économique favorable du dynamisme des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des mines.

#### AGRICULTURE

La région, suivant le secteur agricole peut être subdivisée en trois zones agricoles spécifiques que sont:

- ✓ la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- ✓ la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- ✓ la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

La région dispose d'atouts non négligeables dans le domaine fruitier liés à l'existence:

- ✓ de conditions pédologiques et climatiques favorables à l'arboriculture ;
- ✓ de projets forestiers et de pépinières de production de plants ;
- ✓ d'un centre de formation et de recyclage dans le domaine forestier.

La majeure partie des légumes tant prisées par les Sénégalais proviennent de la zone des Niayes (Cayar, Notto, M'boro) ; sans oublier les tubercules de Taïba N'Diaye, N'Domaure, Kerr N'Diomba; les mangues, melons et oranges de Pout, Tivaouane.

## PECHE ARTISANALE

La région de Thiès occupe la première place en matière de pêche artisanale. Ces performances découlent d'une activité de pêche quasi-permanente en raison des atouts dont elle dispose :

200 km de côtes, comprenant deux (2) façades maritimes : une façade Nord, longue de 120 km environ, de Cayar à Diogo et une façade Sud, communément appelée Petite Côte longue de 75 km (de Ndayane à Joal),

- ✓ la largeur de son plateau continental lui confère une surabondance et une diversité des espèces pélagiques côtières,
- ✓ des conditions hydrologiques favorables avec l'upwelling, phénomène de remontée des eaux profondes riches en éléments nutritifs pour les poissons.

## ART ET CULTURE

L'artisanat est caractérisé par le dynamisme et la créativité des artisans locaux, notamment dans la zone de Méckhé qui bénéficie de la proximité d'un important marché touristique et d'une promotion de plus en plus grande de l'utilisation de produits locaux. L'acquisition d'une certaine technicité et, surtout, le développement de la créativité locale sont des atouts réels de l'artisanat régional. Les artisans de la région sont parmi les meilleurs d'Afrique : la chaussure, la ceinture, le panier de Meckhé ; la poterie de Pire ou Celko; la sculpture ou le tableau d'art plastique du centre artisanal de Thiès ou de la Manufacture des Arts ; les colliers ou parures en or de la bijouterie sont des exemples qui intéressent le monde des collectionneurs. Thiès est connu comme la citée des œuvres théâtrales et artistiques du Sénégal.

Le centre artisanal de Thiès regorge énormément d'artisans qui essaient de s'organiser suivant leurs moyens et limites. Une quinzaine de corps de métiers peuvent être recensés dans la région: Maroquinerie; Artiste peintre; Sculpture; Vannerie; Bijouterie; Cordonnerie; Couture; Menuiserie métallique; Tissage; Menuiserie ébénisterie; Sculpture suralebasse; Tôlerie ; Mécanique auto; Coiffure; Electricité bâtiment. La chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Thiès assure la promotion industrielle, artisanale et des métiers, occasionnant de réels atouts économiques et des promesses d'emploi.

## TOURISME

La région dispose d'un potentiel touristique important avec la présence de beaucoup d'hôtels et de plages pouvant accueillir un nombre important de touristes. Elle est dotée de deux façades maritimes, l'une au nord avec la Grande Côte abritant la zone maraîchère et fruitière des Niayes. Au Sud, la Petite Côte est la zone touristique la plus fréquentée au Sénégal. M'Bour, Toubab Dialaw et Saly sont visités par des milliers de touristes venant de partout dans le monde ; de grands hôtels bordent les plages. Le tourisme religieux occupe une place très importante dans la région avec l'organisation des Maouloud et Gamous grâce à l'implantation de la confrérie Tidiane (Tivaouane, Thiénaba et Pire), du Khadriya (Ndiassane) mais aussi avec le pèlerinage chrétien de Popenguine.

## INDUSTRIES ET MINES

La région de Thiès dispose des potentialités minières indiscutables, une source de richesses qui pourrait développer tout le Sénégal, le sous-sol offre une grande diversité de substances minérales comprenant des minéraux industriels (phosphates, calcaires industriels, barytine etc.), des minéraux lourds (zircon, titane), des pierres ornementales et des matériaux de construction (cimenteries etc.) qui se localisent surtout dans les réserves de AllouKagne, Diogo et à Taïba. On note aussi l'existence d'importantes réserves de phosphates alumino-calciques à LamLam (environ 80 millions de tonnes), valorisables par calcination dans les filières engrais et alimentation animale. A Pallo Comme à Taïba, le phosphate s'est formé durant le Tertiaire, les roches-mères étant du phosphate de chaux et une argile riche en alumina.

## Conclusion

La région de Thiès renferme un important potentiel économique. Elle tire cet avantage de son relief, son climat, ses ressources en eau et en minerais. Le dynamisme des secteurs de l'agriculture est principalement dû au relief de la zone des Niayes qui lui confère sa vocation maraîchère et fruitière. Avec ses deux façades maritimes et les conditions hydrologiques favorables, la pêche occupe la première place dans l'économie de la région. A cela s'ajoute le tourisme, l'artisanat et les mines qui contribuent énormément au développement économique de la région et du pays.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre II :

# ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

## Résumé

*Le Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage a fait ressortir que, en décembre 2013, la population résidente dans la région de Thiès est évaluée à 1.788.684 habitants dont 50,1% d'hommes et 49,9% de femmes.*

*Cette population se caractérise par sa jeunesse. L'âge moyen de la population de Thiès est de 23 ans et la moitié de la population a 18 ans (âge médian). La population des départements de Mbour et Tivaouane apparaît plus jeune avec un âge médian se situant à 18 ans (contre 19 ans pour le département de Thiès).*

*La population résidente est en majorité rurale avec 51,2 % contre 48,8 % de citadins. Le département de Mbour est fortement urbanisé avec 55,5% de la population résidente qui vit en milieu urbain. Sur le plan de la répartition spatiale, l'essentiel de la population de la région de Thiès (soit 74,7%) reste concentré dans les départements de Mbour et Thiès qui occupent respectivement 37,4% et 37,3% de la population. Celui de Tivaouane abrite seulement 25,3% de la population.*

*Avec une densité moyenne régionale de 271 habitants au Km<sup>2</sup>, Mbour est le département où la concentration du peuplement est plus accentuée avec 416 habitants au km<sup>2</sup> contre 357 habitants au km<sup>2</sup> à Thiès. Le Département de Tivaouane a la plus faible concentration de peuplement avec seulement 145 habitants au km<sup>2</sup>.*

*Le taux de nuptialité dans la région de Thiès s'élève à 46,1% en 2013. Il est plus élevé chez les femmes (51,6%) que chez les hommes (40,4%). Près de la moitié des personnes âgées de 10 ans et plus (49,8%) vivent dans le célibat. Au niveau de la région de Thiès, près de sept (7) personnes mariées sur dix (10) (68,6%) vivent en union monogamique (79,5% d'hommes et 60,4% de femmes) et 31,4%, vivent dans la polygamie. Les femmes qui vivent en union polygamique représentent environ 40% de l'effectif régional des mariées.*

*Le nombre moyen de naissance des femmes de 45 - 49 ans ou descendance finale (DF) de la région de Thiès est de l'ordre de 5,1 (contre 4,9 au niveau national).*

*La région de Thiès, caractérisée par une population fortement urbanisée et un développement important des infrastructures, enregistre un faible taux de mortalité de l'ordre de 6,6‰ (contre 7,7‰ au niveau national).*

## Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. De leur cohérence et de leur régularité, va dépendre la qualité de ces indicateurs.

Ce chapitre se donne ainsi comme ambition d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes. Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement. Outre l'état et la structure démographique, ce chapitre présente la situation de la région de Thiès en matière de fécondité, de mortalité de nuptialité et par rapport aux limitations fonctionnelles de sa population.

### III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

#### III.1.1. LA FECONDITE

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Thiès, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

#### III.1.2. LA MORTALITE

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins

de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population, trois indicateurs sont utilisés :

Au niveau global, l'indice qui sera utilisé pour décrire la mortalité dans la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cette mesure reflète de manière générale la performance du système de santé d'un pays ou d'une région donnée.

La mortalité infanto juvénile renvoie à la fréquence des décès parmi les enfants âgés de moins de cinq ans. L'étude de la mortalité dans cette tranche d'âge permet de mesurer la vulnérabilité des enfants et l'efficacité des politiques de lutte contre la mortalité aux âges jeunes.

### III.1.3. LE HANDICAP

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Thiès, les variables suivantes sont utilisées :

- ✓ L'acuité visuelle et auditive,
- ✓ La locomotion,
- ✓ Les capacités intellectuelles.

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit davantage de la limitation fonctionnelle que de handicap. En d'autres termes, les personnes ayant recours à des

outils spécifiques permettant de pallier leur handicap ne sont pas considérées comme handicapés dans le recensement.

### III.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

#### III.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

L'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013) révèle une population résidente égale à 1.788.684 habitants. La région de Thiès a connu une croissance démographique importante au cours des dernières décennies. Sa population est passée de 941 151 habitants en 1988 à 1 331 916 en 2002. Entre 2002 et 2013, la population de la région a connu une croissance totale de 456 768 individus.

**Tableau 2.1 : Répartition de la population résidente de la région Thiès selon la nationalité, le milieu de résidence et le sexe en 2013**

Milieu de résidence	Nationalité	Sexe					
		Masculin		Féminin		Total	
		effectif	Pourcentage	Effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
Urbain	sénégalaise	430257	99	432417	99	862675	99
	autres nationalités	5627	1	3810	1	9437	1
	Total	435885	100	436228	100	872112	100
Rural	sénégalaise	458980	100	454778	100	913758	100
	autres nationalités	1707	0	1287	0	2994	0
	Total	460687	100	456065	100	916752	100
Total	sénégalaise	889238	99	887195	99	1 776433	99
	autres nationalités	7334	1	5097	1	12431	1
	Total	896572	100	892292	100	1 788864	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La région de Thiès occupe ainsi un poids démographique important au niveau national. Elle représente 13,2% de la population totale du pays. La répartition de la population par sexe fait montre d'une quasi égalité de l'effectif des hommes (50,1%) et des femmes (49,9%). La région de Thiès est à majorité rurale avec 51,2% de la population vivant en milieu rural contre 48,8% en milieu urbain.

En zone urbaine, la proportion des femmes (50,02%) dépasse légèrement celle des hommes (49,98%), alors qu'en milieu rural, les hommes sont légèrement plus nombreux (50,25%). L'essentiel de la population est composé de Sénégalais

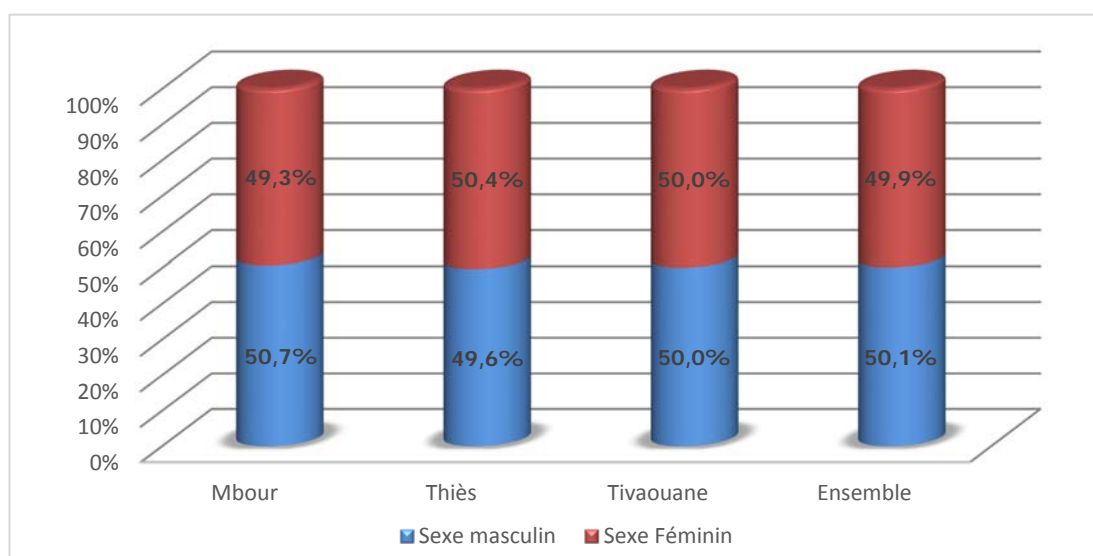
(99,3%). Les autres nationalités sont faiblement représentées (0,7%) et se retrouvent principalement en zone urbaine (1,1%) plutôt qu'en zone rurale (0,3%).

L'évolution de la population de la région de Thiès entre 1988 et 2013 révèle une croissance rapide, notamment au cours de la période 2002 - 2013. Il convient de préciser que la population de 2002 ne prenait pas en compte les personnes résidentes dans les ménages collectifs, alors que celle de 2013 intègre cette catégorie de population.

### III.2.2. REPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

Les données du recensement montrent que la population est inégalement répartie sur le territoire régional. L'essentiel de la population de la région de Thiès (soit 74,7%) reste concentré dans les départements de Mbour et Thiès qui occupent respectivement 37,4% et 37,3% de la population (cf. graphique 2.2). Celui de Tivaouane abrite seulement 25,3% de la population. Il convient de souligner qu'entre les recensements de 2002 et de 2013, la population du département de Mbour a dépassé celle de Thiès, faisant ainsi de Mbour le premier département de la région du point de vue démographique. Cette inégale répartition de la population régionale en faveur des départements de Thiès et Mbour témoigne encore une fois du caractère attractif de ces deux départements, du fait de la concentration des services, des infrastructures, des industries et d'un tourisme très développé (particulièrement à Mbour).

**Graphique 2 : Répartition en pourcentage de la population de la région de Thiès par sexe et par département en 2013**



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Contrairement au niveau régional où la majorité de la population vit en milieu rural, le département de Mbour est très urbanisé. En effet, 55,5% de la population résidente vit en milieu urbain contre 44,5% en milieu rural (cf. tableau 3). Les étrangers représentent 1,1% de la population du département dont 79,8% sont en milieu urbain et 20,2% en milieu rural. L'effectif des hommes (50,7%) dépasse légèrement celui des femmes (49,3%) quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 2.1 : Répartition de la population du département de Mbour par sexe selon le milieu de résidence et la nationalité en 2013

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		effectif	pourcentage	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
Urbain	sénégalaise	185663	98	179753	99	365416	98
	autres nationalités	3477	2	2364	1	5840	2
	<b>Total</b>	<b>189140</b>	<b>100</b>	<b>182116</b>	<b>100</b>	<b>371256</b>	<b>100</b>
Rural	sénégalaise	148892	99	147252	100	296144	100
	autres nationalités	843	1	635	0	1478	1
	<b>Total</b>	<b>149735</b>	<b>100</b>	<b>147887</b>	<b>100</b>	<b>297622</b>	<b>100</b>
Total	sénégalaise	334555	99	327005	99	661560	99
	autres nationalités	4320	1	2999	1	7318	1
	<b>Total</b>	<b>338875</b>	<b>100</b>	<b>330004</b>	<b>100</b>	<b>668878</b>	<b>100</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le département de Thiès est plus urbanisé que celui de Mbour. En effet, son taux d'urbanisation (57%) dépasse d'un point et demi celui de Mbour. La population féminine (50,4%) dépasse légèrement celle masculine (49,6%). Cependant, il faut signaler qu'en milieu urbain, l'effectif des femmes (50,9%) dépasse légèrement celui des hommes, alors qu'en milieu rural, la répartition reste en faveur des hommes (50,3%). Les non sénégalais (0,5%) y sont moins présents, comparé au département de Mbour et se retrouvent principalement en milieu urbain (81,4%). Cette supériorité de la présence de non sénégalais à Mbour par rapport à Thiès peut être expliquée par le fait que Mbour est une zone touristique qui accueille beaucoup de personnes de nationalité étrangère chaque année.

Tableau 2.2 : Répartition de la population du département de Thiès par sexe selon le milieu de résidence et la nationalité en 2013

Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		effectif	pourcentage	effectif	pourcentage	Effectif	pourcentage
Urbain	sénégalaise	185239	99	192454	99	377693	99
	autres nationalités	1717	1	1253	1	2970	1
	<b>Total</b>	186956	100	193707	100	380663	100
Rural	sénégalaise	144072	100	142402	100	286474	100
	autres nationalités	387	0	290	0	677	0
	<b>Total</b>	144459	100	142692	100	287151	100
Total	sénégalaise	329311	99	334856	100	664167	100
	autres nationalités	2104	1	1543	1	3647	1
	<b>Total</b>	331415	100	336399	100	667814	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Contrairement aux départements de Mbour et Thiès qui ont enregistré de forts taux d'urbanisation (respectivement 55,5% et 57%), la population du département de Tivaouane est très rurale. En effet, au sein de ce département, plus de 7 personnes sur 10 (73%) vivent en milieu rural. L'importance de la population rurale de la région de Thiès s'explique ainsi par le faible taux d'urbanisation du département de Tivaouane.

Les étrangers représentent seulement 0,3% de la population résidente dont 42,8% vivent en zone urbaine et le reste (57,2%) en zone rurale. La différence entre l'effectif des hommes et celui des femmes est quasiment nulle (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 2.3 : Répartition de la population du département de Tivaouane par sexe selon le milieu de résidence et la nationalité en 2013

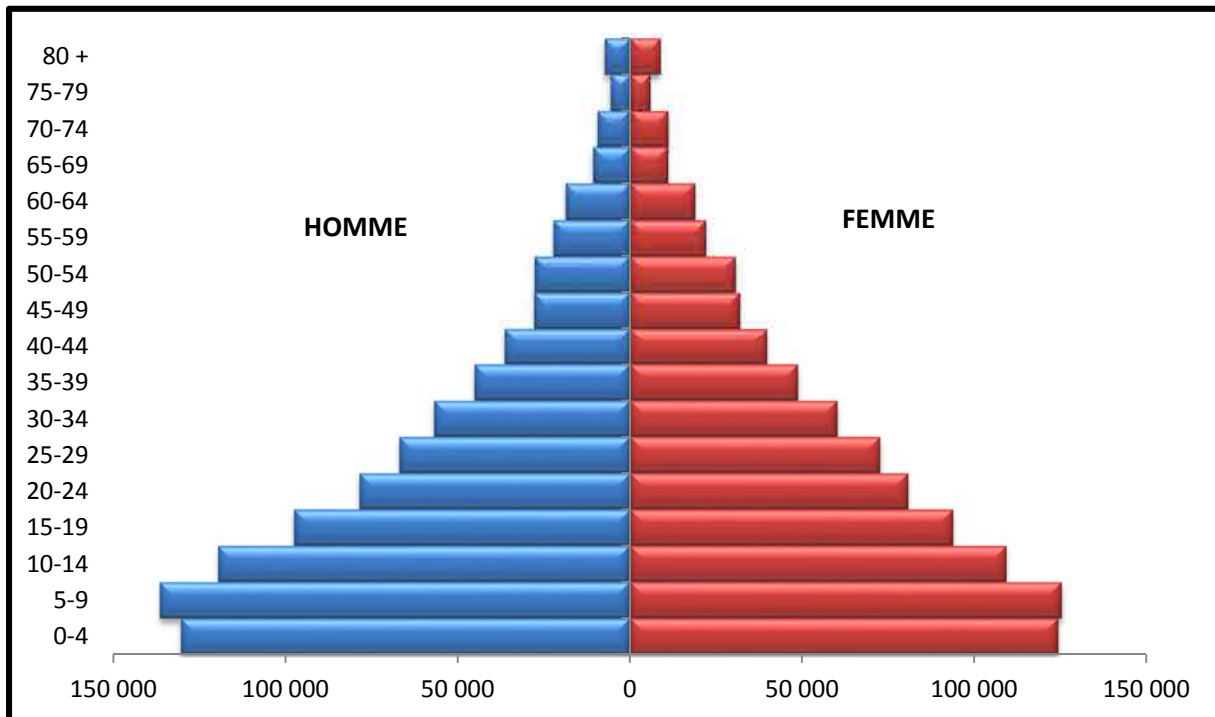
Milieu de résidence	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		effectif	pourcentage	effectif	pourcentage	effectif	pourcentage
Urbain	sénégalaise	59355	99	60210	100	119566	100
	Autres nationalités	434	1	193	0	627	1
	Total	59789	100	60404	100	120193	100
Rural	sénégalaise	166016	100	165124	100	331140	100
	autres nationalités	477	0	362	0	839	0
	Total	166493	100	165486	100	331979	100
Total	sénégalaise	225371	100	225334	100	450706	100
	autres nationalités	911	0	555	0	1466	0
	Total	226282	100	225890	100	452172	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

### III.2.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

La pyramide des âges est caractérisée par une base large et un sommet qui se rétrécit, ce qui révèle une population régionale jeune. En effet, un peu plus de la moitié de la population (52,3%) est âgée de moins de 19 ans, dont 15 % sont dans la tranche d'âge allant de zéro (0) à cinq (5 ans). Cette structure de la population est la conséquence d'une forte fécondité. Cette jeunesse de la population de la région a des répercussions importantes sur le rapport de dépendance démographique qui désigne le rapport du nombre d'individus supposés dépendre des autres pour leur vie quotidienne (moins de 15 ans et 65 ans et plus) au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans. En effet, les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 41% de la population de la région et les plus de 65 ans représentent 4 %. Ainsi, pour 100 personnes potentiellement actives (15 à 64 ans), le ratio de dépendance démographique correspond à 83 personnes inactives.

Graphique 3: Pyramide des âges de la région de Thiès



Source : ANSD.RGPHAE 2013

L'âge médian de la population de la région de Thiès illustre parfaitement l'extrême jeunesse de cette population. En effet, en 2013, la moitié de la population régionale avaient un âge compris entre 0 à 18 ans. L'âge moyen (23 ans) est au-dessus de la moyenne nationale (22,7 ans).

Tableau 2.4 : Age moyen et âge médian de la population par département et par sexe

DEPARTEMENT	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian
MBOUR	22	17	23	18	23	18
THIES	23	18	25	20	24	19
TIVAOUNE	22	17	23	19	23	18
<b>Total</b>	23	18	24	19	23	18

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Selon le département de résidence et le sexe, on observe des variations de l'âge médian de la population. Dans les départements de Thiès et de Tivaouane, l'âge médian de la population est de 20 ans, alors que le département de Mbour se situe à hauteur de la moyenne régionale (18 ans).

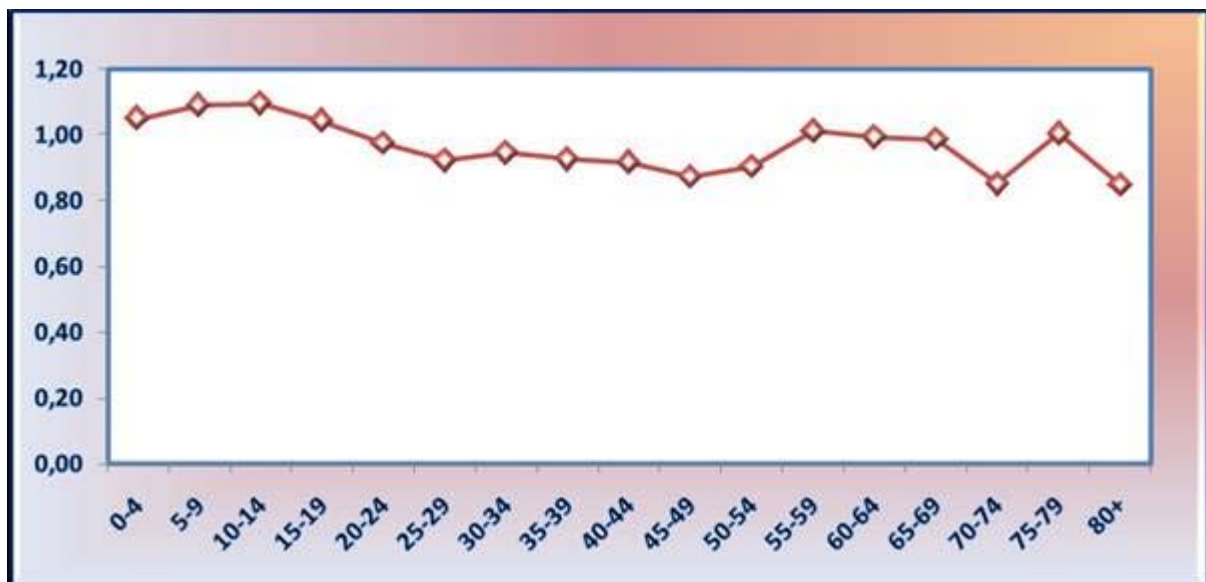
L'âge moyen de la population obéit également à la même règle ; il est de 25 ans chez les femmes du département de Thiès et est plus faible chez la population

masculine des départements de Mbour et Tivaouane (22ans chacun). En conclusion, on notera que, quel que soit le département de résidence, la population masculine est relativement plus jeune que celle féminine.

Par ailleurs, la pyramide des âges issue des données ajustées montre que les corrections améliorent la structure mais restent globalement limitées (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Le rapport de masculinité permet de saisir le poids numérique des hommes par rapport à celui des femmes. Il donne une indication de la concordance de l'effectif entre les sexes. Dans la région de Thiès, le nombre d'hommes est un peu plus important que celui des femmes. En effet, le rapport de masculinité est de 101 hommes pour 100 femmes. Il est supérieur à 1 pour les moins de 20 ans et est plus important dans les tranches 5-9 ans et 10-14 ans où l'on enregistre 109 hommes pour 100 femmes. Il est inférieur à 1 entre 20 et 54 ans. Cette supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes dans cette tranche d'âge peut être liée à une émigration massive de ces derniers vers d'autres terroirs à la recherche d'un emploi ou bien pour des raisons scolaires.

Graphique 4: Rapport de masculinité de la région de Thiès suivant les tranches d'âges en 2013

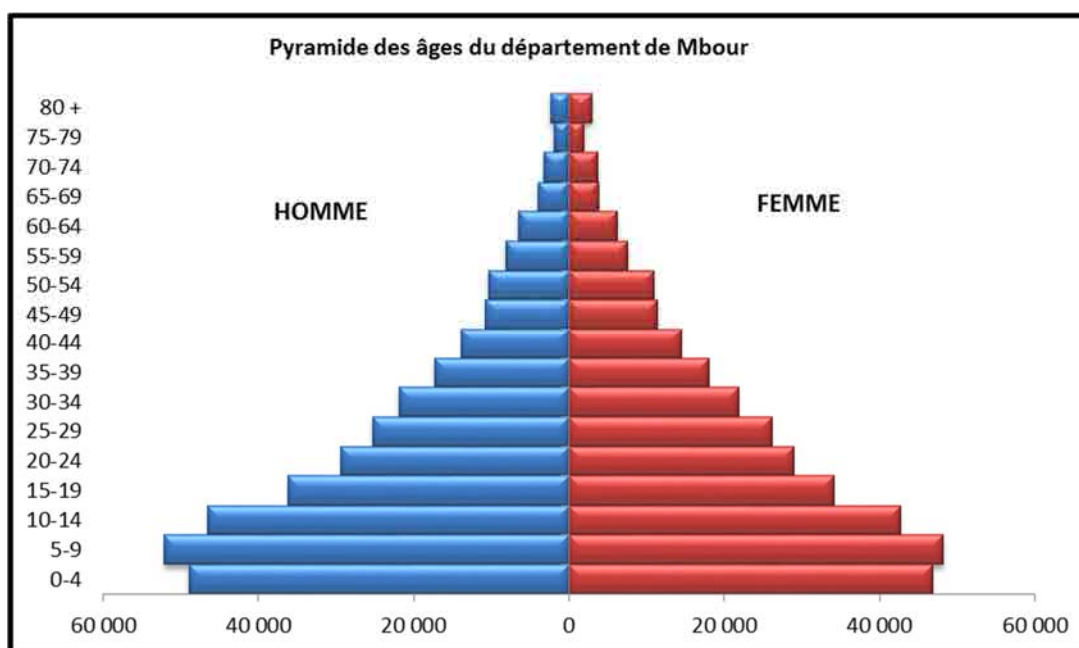


Source : ANSD.RGPHAE 2013

La structure par âge au niveau départemental suit la même tendance que le niveau régional avec une population jeune et un ratio de dépendance démographique relativement élevé.

L'examen de la pyramide des âges du département de Mbour met en évidence une base large un sommet qui se rétrécit caractérisant ainsi la jeunesse de la population. Plus de la moitié de la population (53,2%) ont moins de 20 ans, et 14% ont moins de 5 ans. Les moins de 15 ans représentent 42,6% de la population départementale et les plus de 65 ans en absorbent 3,6%. La population potentiellement active (15 à 65 ans) représente 53,8% de la population du département. Le ratio de dépendance démographique qui en résulte est de 86 personnes inactives pour 100 personnes potentiellement actives (au-dessus de la moyenne régionale).

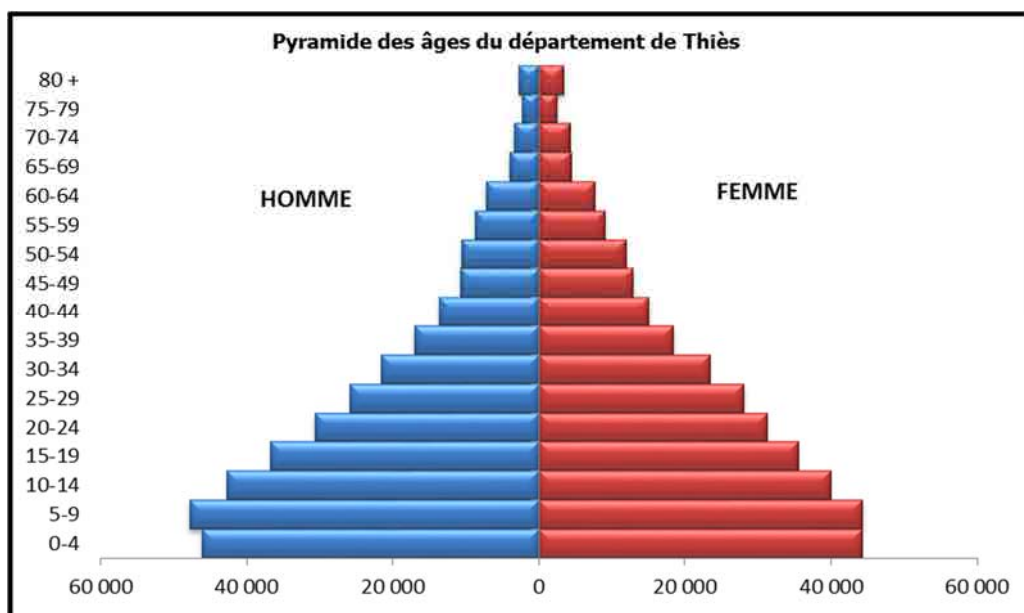
Graphique 5: Pyramide des âges du département de Mbour en 2013



Source : ANSD.RGPHAE 2013

Une analyse de la pyramide des âges du département de Thiès nous amène à la même conclusion faite sur celle de Mbour à savoir une population jeune et un ratio de dépendance démographique élevé. En effet, un peu plus de la moitié de la population (50,5%) ont moins de 20 ans, dont 13,5% sont dans la tranche d'âge allant de 0 à 4 ans. Les moins de 15 ans représentent près de 40% de la population et les plus de 65 ans occupent 4%. Un peu plus de la moitié de la population est dans la population potentiellement active (15 à 65 ans). Ce qui nous permet d'obtenir un ratio de dépendance démographique de l'ordre de 78% (en dessous de la moyenne régionale (83,43%) et de celui du département de Mbour (86%)).

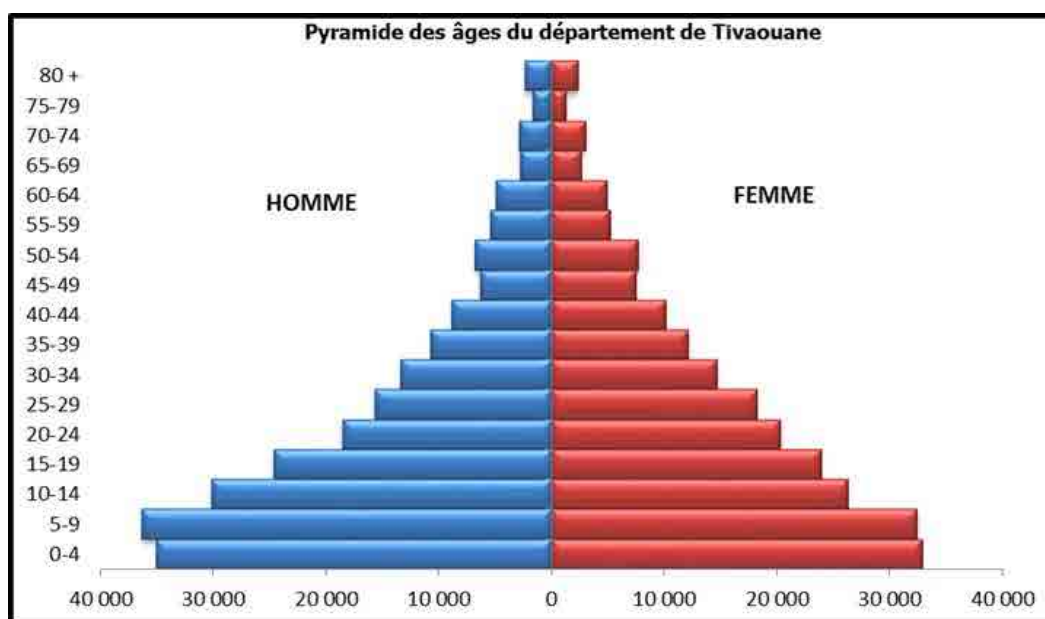
Graphique 6: Pyramide des âges du département de Thiès



Source : ANSD.RGPHAE 2013

La pyramide des âges du département de Tivaouane a la même forme que les deux précédentes, et reste aussi caractéristique d'une population jeune (âge moyen et médian respectifs de 23 et 18 ans). Un peu plus de quatre personnes sur dix (42,7%) ont moins de 15 ans. Les plus âgés (65 ans et plus) ne sont pas nombreux (4,2%). La population potentiellement active (15 à 65 ans) représente plus de la moitié (53%), d'où un ratio de dépendance démographique égal à 88,4% (le plus élevé dans la région).

Graphique 7: Pyramide des âges du département de Tivaouane en 2013



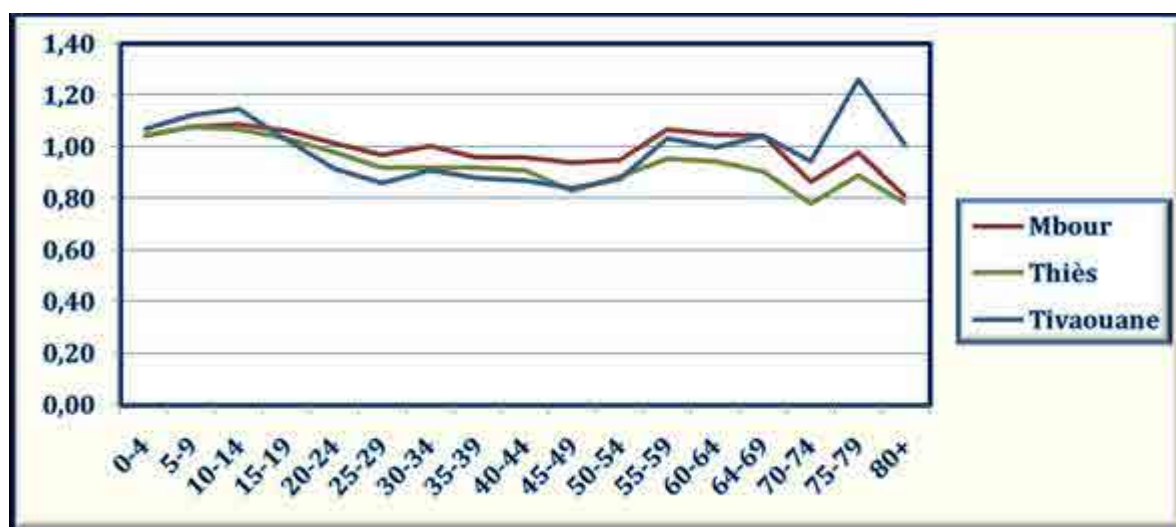
Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.2.4. RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE

L'analyse du graphique ci-dessous permet de faire ressortir que dans la tranche d'âges de 0 à 19 ans, le rapport de masculinité est supérieur à 1 et ceci dans tous les départements de la région. Ceci reflète en partie la supériorité numérique des garçons par rapport aux filles à la naissance. Cependant, l'augmentation de cet écart entre 5 et 15 ans pourrait résulter d'une immigration de jeunes enfants pour des raisons d'éducation religieuse. En effet, l'existence de daaras, notamment dans le département de Tivaouane, favorise une forte immigration des jeunes enfants de moins de 15 ans.

Entre 15 et 60 ans, on observe une relative supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes. L'émigration massive des hommes pour des raisons scolaires ou de travail pourrait en être la cause. Au-delà de 60 ans, la supériorité numérique des hommes peut être liée à un retour des migrants, mais également à l'installation de retraités notamment dans le département de Mbour.

Graphique 8: Rapport de masculinité par département suivant les tranches d'âges



Source : ANSD.RGPHAE 2013

## III.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

### III.3.1. ETAT MATRIMONIAL

Le mariage est un acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union dont les conditions, les effets de dissolution sont régis par l'état civil (mariage civil) ou par les lois religieuses (mariage religieux) où coutumières. Il demeure

encore le cadre socialement accepté de la procréation au Sénégal. Ainsi, bien qu'indirectement, la nuptialité affecte la dynamique démographique du pays. Il importe donc d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région de Thiès pour mieux saisir la structure de sa population.

Le taux de nuptialité dans la région de Thiès s'élève à 46,1% en 2013. Il est plus élevé chez les femmes (51,6%) que chez les hommes (40,4%). Près de la moitié des personnes âgées de 15 ans et plus (49,8%) vivent dans le célibat. Ce pourcentage est plus élevé chez les hommes (58,4%) que chez les femmes (41,6%). Les personnes en situation de veuvage représentent 2,8% au niveau de la région ; 0,5% chez les hommes et 5% chez les femmes. Les divorcés, les personnes vivant en union libre et celles séparées occupent des proportions moindres. Toutefois il faut signaler que ces trois derniers cas cités sont plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 2.5 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Thiès

Sexe	Marié	Célibataire	Veuf/veuve	Divorcé	Union libre (concubinage)	Séparé	Total
<b>Masculin</b>	248731	359490	3035	3897	117	323	615594
%	40,41	58,40	0,49	0,63	0,02	0,05	100,00
<b>Féminin</b>	331293	267146	32234	10560	218	566	642015
%	51,60	41,61	5,02	1,64	0,03	0,09	100,00
<b>Total</b>	580024	626636	35269	14457	335	889	1257609
%	46,12	49,83	2,80	1,15	0,03	0,07	100,00

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Au niveau du département de Mbour, plus de 45% de la population âgée de 15 ans et plus ont contracté un mariage. Ce pourcentage est plus élevé chez les femmes (50,5%) que chez les hommes (40,1%). La moitié de cette population vit dans le célibat (50,7%). Ce rapport est de 58,6% chez les hommes et 42,9% chez les femmes. La proportion des personnes en situation de veuvage est plus importante chez les femmes (4,7%) que chez les hommes (0,5%). Les divorces (1,22%), les unions libres (0,03%) et les séparations (0,09%) ne sont pas fréquents au sein de la région. Une analyse suivant les tranches d'âges permet d'avancer que plus de huit (8) personnes mariées sur dix (10) dans le département de Mbour, soit 81,4%, se trouvent dans la tranche d'âge allant de 25 à 64 ans. Ce pourcentage est de 84,5% chez les hommes et 78,8% chez les femmes. Les personnes en situation de veuvage sont beaucoup plus présentes au niveau des âges avancées. En effet, 79% des veufs et 84% des veuves ont 50 ans ou plus. Par contre, le célibat, le divorce, l'union libre et la séparation sont moins fréquents dans cette tranche d'âge.

Tableau 2.6 : Situation matrimoniale dans le département de Mbour par groupe d'âges selon le sexe en 2013

Groupe d'âges	Masculin							Féminin						
	Marié	Célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
15-19	918	34114	16	19	7	9	35084	4529	29352	17	103	5	7	34013
20-24	2545	26301	15	48	4	14	28927	13422	15089	47	329	14	14	28915
25-29	7570	17328	20	106	10	15	25049	18452	6925	85	602	10	14	26088
30-34	13130	8267	36	232	5	19	21689	17745	3110	190	727	6	39	21818
35-39	13700	3238	36	244	3	15	17237	15561	1465	292	655	8	28	18009
40-44	12010	1518	39	206	2	11	13786	12667	778	456	491	5	21	14418
45-49	9603	781	62	208	3	12	10669	9854	459	685	355	3	28	11384
50-54	9459	595	78	192	1	12	10336	9001	350	1212	282	8	35	10888
55-59	7545	333	96	150	3	8	8135	5831	244	1310	199	9	20	7613
60-64	6042	212	141	110	2	5	6512	4281	217	1584	119	5	18	6224
64-69	3670	125	110	58	2	5	3969	2350	130	1228	72	8	7	3796
70-74	2937	87	139	40	2	6	3211	1979	175	1517	29	9	7	3717
75-79	1753	31	97	24	1	6	1913	1008	76	859	12	3	1	1960
80+	2034	102	248	18	0	2	2404	1225	165	1570	17	3	5	2985

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Le taux de nuptialité dans le département de Thiès (44,3%) est légèrement moins élevé que celui du département de Mbour (45,3%). A l'image de la région de Thiès et du département de Mbour, ce taux est plus important chez les femmes (49,4%) que chez les hommes (38,8%). Par conséquent, on retrouve plus d'hommes célibataires (59,9%) que de femmes (43%). La proportion des divorces (1,4%) est plus élevée que celle enregistrée dans le département de Mbour (1,2%) et est plus élevée chez les femmes (2%) que chez les hommes (0,7%). Le veuvage est plus observé chez les femmes (5,6%) que chez les hommes (0,5%). L'union libre et la séparation occupent des proportions marginales aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cette situation peut être expliquée par le poids de la religion musulmane qui n'encourage pas certaines formes d'unions et de ruptures. Si nous analysons la situation sous un autre angle, on peut voir que près de 82% des personnes mariées dans le département de Thiès sont dans la tranche d'âge 25-64 ans. Ce pourcentage est de 83,7% chez les hommes et 80,1% chez les femmes (les femmes se marient plus tôt que les hommes). L'essentiel des veufs (78,6%) et des veuves (86,8%) sont âgés de 50 ans et plus. Comme dans le département de Mbour, le célibat, le divorce, l'union libre et la séparation sont moins fréquents dans cette tranche d'âge.

Tableau 2.7 : Situation matrimoniale du département de Thiès

Groupe d'âge	Masculin							Féminin						
	marlé	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total	marlé	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
15-19	817	34514	12	28	1	9	35381	3970	31282	16	86	2	3	35359
20-24	2046	27147	13	40	4	9	29259	12749	17912	51	305	4	12	31034
25-29	6225	18684	17	93	2	12	25032	18382	8853	87	660	6	22	28011
30-34	11592	9399	31	156	6	6	21192	18486	3943	167	740	4	22	23363
35-39	12412	4017	28	189	1	5	16652	15450	1903	279	723	8	26	18389
40-44	11248	1854	59	231	2	13	13406	12922	992	448	671	6	10	15048
45-49	9270	1049	65	206	4	8	10604	10851	683	760	569	1	10	12874
50-54	9387	755	77	227	1	11	10457	9605	450	1351	486	5	20	11918
55-59	8023	362	74	176	0	4	8639	6928	266	1572	333	4	7	9110
60-64	6699	279	138	101	2	2	7221	5138	187	2133	173	5	16	7652
64-69	3743	96	109	68	1	2	4020	2673	107	1593	74	2	8	4457
70-74	3129	57	121	36	2	4	3349	2149	123	1973	31	2	12	4289
75-79	2016	46	120	19	0	2	2203	1097	61	1296	12	3	6	2476
80+	2315	74	266	14	2	0	2670	1211	85	2083	15	0	8	3402

Source : ANSD.RGPHAE 2013

La situation matrimoniale de la population vivant dans le département de Tivaouane est pratiquement la même que celle de Mbour et Thiès, même si son taux de nuptialité (50,1%) est le plus élevé dans la région. Dans ce département, le taux de nuptialité des femmes dépasse largement celui des hommes (56,6% contre 43,2%, soit une différence de 13,3 points de pourcentage. Les personnes en situation de célibat représentent 46,5% de la population âgée de 10 ans et plus. Il faut signaler qu'on note une forte proportion de célibataires chez les plus jeunes. En effet, 90,8% des hommes et 93,9% des femmes célibataires ont moins de 30 ans. Le département de Tivaouane a le taux de divorce le plus faible (0,7%) de la région. Les veufs et les veuves concernent respectivement 0,5% et 4,6% de la population du département et sont plus fréquents au niveau des âges avancées. Ce département abrite une très faible proportion de personnes vivant en union libre et séparées (entre 0,03% et 0,06%). Cette situation pourrait être liée à son statut de ville religieuse.

Tableau 2.8 : Situation matrimoniale du département de Tivaouane

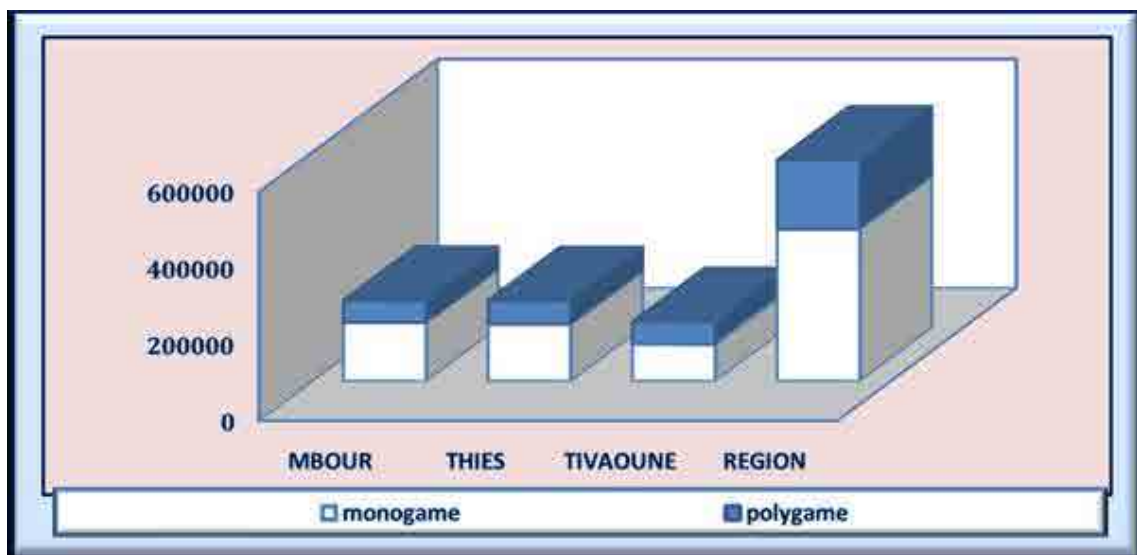
Groupe d'âge	Masculin							Féminin						
	maridé	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concupina ge)	séparé	Total	maridé	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concupina ge)	séparé	Total
15-19	906	23000	8	14	3	7	23938	5014	18790	14	49	2	7	23877
20-24	2124	16061	9	21	3	8	18227	11563	8511	31	144	9	14	20272
25-29	5600	9787	17	48	7	6	15465	14316	3585	54	243	8	9	18215
30-34	8875	4306	15	64	2	5	13267	12797	1517	79	296	3	12	14705
35-39	8844	1692	13	110	4	9	10671	10996	749	153	245	4	16	12163
40-44	7870	792	32	81	1	7	8783	9208	433	267	206	2	9	10125
45-49	5844	368	34	60	1	3	6310	6748	215	408	146	3	5	7526
50-54	6359	251	61	65	0	5	6740	6664	227	713	118	7	12	7740
55-59	5113	162	42	42	2	1	5362	4198	131	784	87	3	7	5211
60-64	4669	99	78	35	1	6	4889	3652	107	1082	50	3	14	4908
64-69	2647	46	62	23	1	0	2779	1793	67	777	21	1	6	2665
70-74	2711	40	93	15	0	5	2863	1698	94	1207	18	3	9	3029
75-79	1544	27	67	9	0	1	1649	674	35	587	7	2	5	1311
80+	2089	40	190	14	2	0	2334	1009	115	1184	7	4	5	2325

Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.3.2. PRATIQUE DE LA POLYGAMIE

Au niveau de la région de Thiès, près de sept (7) personnes mariées sur dix (10) (68,6%) vivent en union monogamique (79,5% d'hommes et 60,4% de femmes) et 31,4%, vivent dans la polygamie. Les femmes qui vivent en union polygamique représentent environ 40% de l'effectif régionale des mariées. L'incidence de la polygamie est plus importante dans le département de Tivaouane (48,1%) que dans ceux de Thiès (37,5%) et Mbour (35,5%).

Graphique 9: Pratique de la polygamie dans la région de Thiès



Source : ANSD.RGPHAE 2013

Dans le département de Mbour, 64,7% des femmes mariées et 81,8% des hommes mariés vivent en union monogamique.

La fréquence de la polygamie varie sensiblement selon l'âge. Chez les hommes, l'intensité de la polygamie est particulièrement importante entre 40 et 65 ans où les proportions oscillent entre 11% et 14% de mariés polygames par groupe d'âge. Chez les femmes, le calendrier de la polygamie semble être plus précoce, puisque les proportions les plus élevées se retrouvent entre 25 et 54 ans.

Tableau 2.9: Pratique de la polygamie dans le département de Mbour par groupes d'âge et sexe(%)

Groupe d'âge	MBOUR					
	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
15-19	80	20	81	19	81	19
20-24	94	6	80	20	82	18
25-29	96	4	74	26	80	20
30-34	94	6	68	32	79	21
35-39	90	10	63	37	75	25
40-44	84	16	58	42	71	29
45-49	80	20	55	45	67	33
50-54	74	26	52	48	64	36
55-59	71	29	50	50	62	38
60-64	68	32	52	48	61	39
64-69	67	33	54	46	62	38
70-74	65	35	57	43	62	38
75-79	66	34	59	41	63	37
80+	63	37	63	37	63	37
Total	82	18	65	35	72	28

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Dans le département de Thiès, sept (7) personnes mariées sur dix (10) vivent en situation de monogamie (légèrement au-dessus de la moyenne régionale. Les polygames représentent 30% dont la majorité est constitué de femmes (72,3%).

En termes de fréquence, 20% des hommes mariés et 37% des femmes mariées vivent en union polygamique. Le calendrier de la polygamie varie également selon le sexe. Il est plus tardif chez les hommes (généralement entre 30 et 65 ans) que chez les femmes (généralement entre 20 et 60 ans).

Tableau 2.111 : Pratique de la polygamie dans le département de Thiès par groupes d'âge et sexe (%)

Groupe d'âge	THIES					
	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
15-19	77	23	79	21	79	21
20-24	91	9	79	21	80	20
25-29	95	5	75	25	80	20
30-34	94	6	68	32	78	22
35-39	91	9	62	38	75	25
40-44	86	14	56	44	70	30
45-49	82	18	52	48	66	34
50-54	76	24	49	51	62	38
55-59	70	30	47	53	59	41
60-64	65	35	45	55	56	44
64-69	63	37	47	53	57	43
70-74	60	40	49	51	55	45
75-79	59	41	50	50	56	44
80+	58	42	52	48	56	44
Total	81	19	62	38	70	30

Source : ANSD.RGPHAE 2013

La situation décrite précédemment dans les départements de Mbour et Thiès est quasiment la même dans celui de Tivaouane, même s'il y a une légère différence. La polygamie est plus accentuée dans ce département (38,5%, dont 72,5% de femmes). La prévalence de la polygamie est ainsi de 25% chez les hommes mariés et 48% chez les femmes mariées. La part des monogames (61,5%) est en dessous de la moyenne régionale (68,6%). L'essentiel des monogames se situent dans la tranche d'âge 20-54 ans (79%) et huit (8) mariés polygames sur dix (10) dépassent la trentaine. Toutefois, il faut signaler qu'il y a beaucoup plus de mariés ayant moins de 20 ans aussi bien polygames que monogames dans les départements de Tivaouane et Mbour que dans celui de Thiès.

Tableau 2.11 : Pratique de la polygamie dans le département de Tivaouane par groupes d'âge et sexe

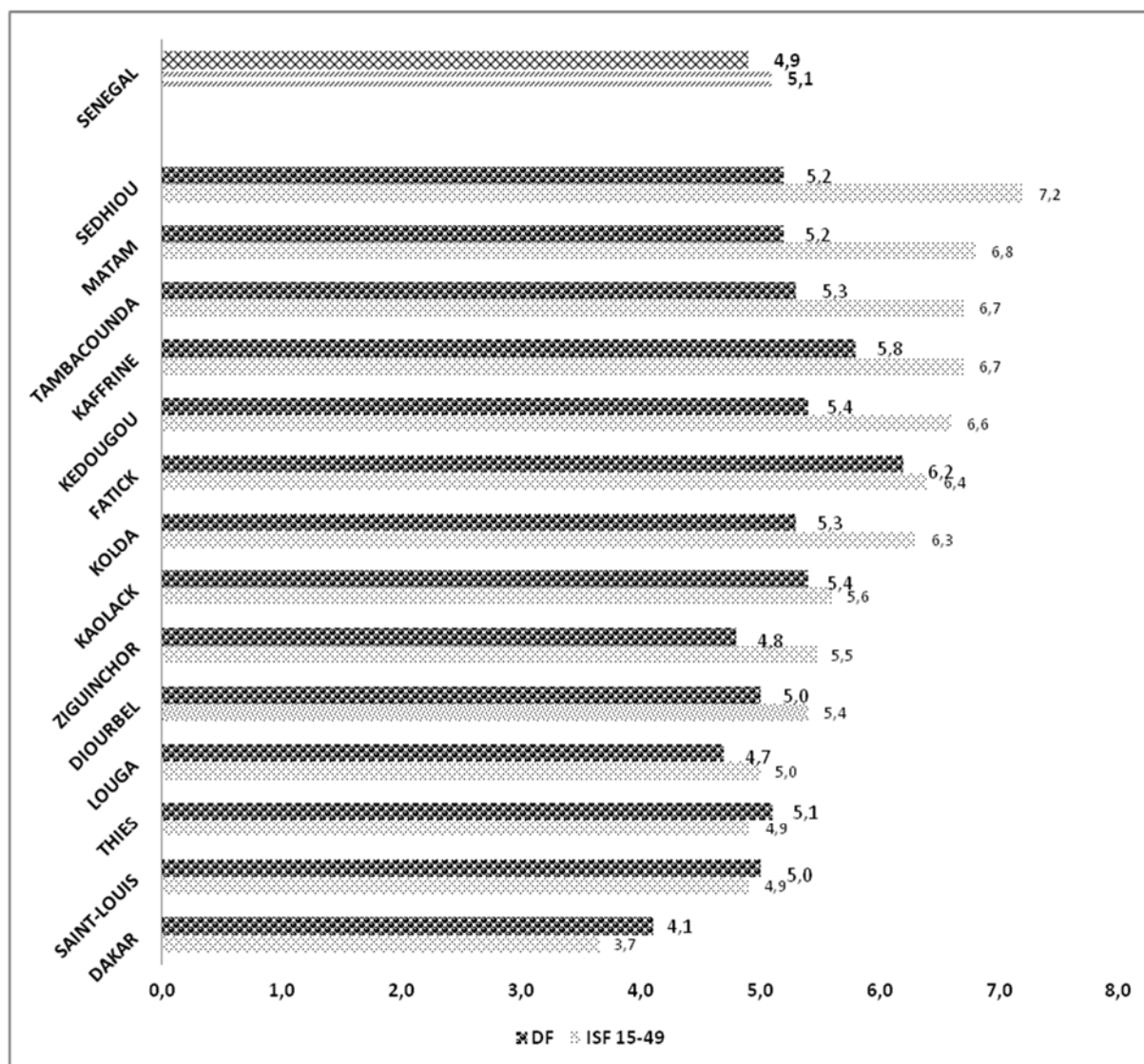
Groupe d'âge	TIVAOUANE					
	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
15-19	79	21	70	30	72	28
20-24	90	10	68	32	71	29
25-29	93	7	63	37	71	29
30-34	92	8	55	45	70	30
35-39	88	12	48	52	66	34
40-44	81	19	42	58	60	40
45-49	74	26	38	62	55	45
50-54	65	35	37	63	51	49
55-59	58	42	38	62	49	51
60-64	54	46	37	63	47	53
64-69	51	49	40	60	47	53
70-74	52	48	44	56	49	51
75-79	52	48	43	57	49	51
80+	52	48	45	55	50	50
Total	75	25	52	48	61	39

### III.3.3. LA FECONDITE

Le recensement de la population a permis d'obtenir les informations sur les naissances vivantes au cours des 12 derniers mois. Avec ces informations, les niveaux de la natalité et de la fécondité sont obtenus. L'indice synthétique de fécondité (ISF) est utilisé pour étudier l'évolution de la fécondité. Cet indicateur s'intéresse davantage à la génération des femmes survivantes et occulte la fécondité des femmes décédées ou migrantes ayant appartenue à cette génération. Néanmoins, il reste une mesure pertinente de la fécondité du moment.

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Le nombre moyen de naissance des femmes de 45 - 49 ans ou descendance finale (DF) de la région de Thiès qui est de l'ordre de 5,1 (contre 4,9 au niveau national) n'est pas trop différent de la fécondité actuelle, à savoir l'ISF qui est égal à 4,9 (contre 5,1 au niveau national). Cet écart très faible (0,2) montre que la fécondité reste quasiment invariable. Comparé aux autres régions du pays, on observe que Thiès a le deuxième ISF le plus faible après Dakar (3,7) et la cinquième DF la plus faible après Dakar (4,1), Louga (4,7), Saint louis (5) et Diourbel (5).

Graphique 10: Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme



Source : ANSD.RGPHAE 2013

L'analyse de la fécondité différentielle (cf. tableau ci-dessous) révèle que, quel que soit la région au Sénégal, hormis celle de Matam, la fécondité en milieu rural est plus élevée que celle du milieu urbain. En effet, dans la région de Thiès, les femmes du milieu rural ont en moyenne un enfant de plus que celles du milieu urbain, durant leur période de fécondité (contre un écart de 2 enfants au niveau national, 1 à Dakar et 2,5 à Kaffrine). Cette différence entre milieux de résidence pourrait être expliquée par la scolarisation des filles, mais aussi par les facteurs économiques comme l'organisation de la production et le niveau de revenu qui incitent à une fécondité plus faible dans une société moderne où la famille est le lieu de consommation et où les enfants ont un rôle de consommateur. Par contre, en milieu rural, la famille est le lieu de l'activité de production et les enfants sont considérés comme des biens de production, ce qui inciterait à une fécondité élevée.

Tableau 2.12: ISF par région et milieu de résidence

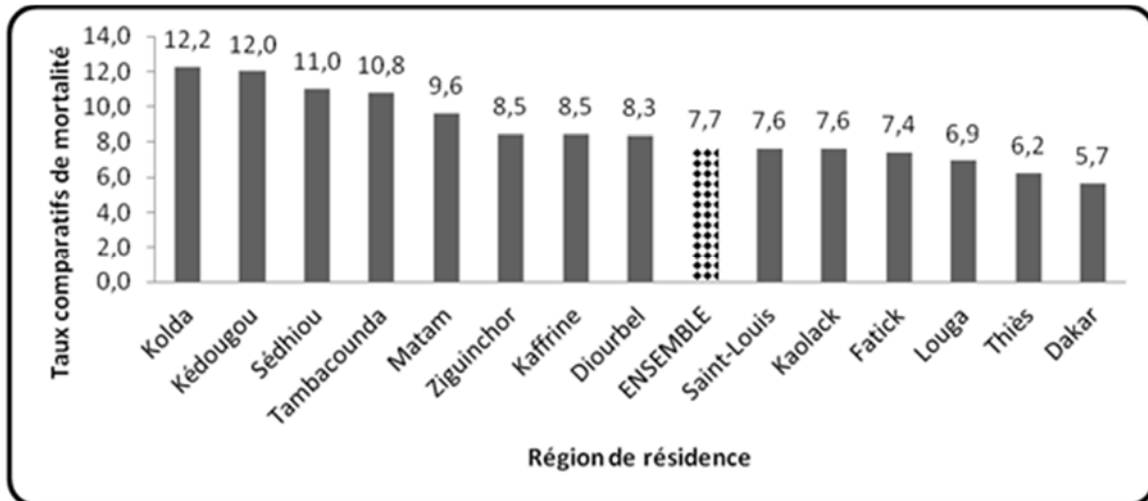
Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
<b>Thiès</b>	<b>4,4</b>	<b>5,5</b>	<b>4,9</b>
Louga	4,3	5,2	5
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.3.4. MORTALITE

La mortalité désigne la survenance des décès au sein d'une population. L'ampleur de ce phénomène au sein d'une population donnée peut être mesurée à travers le taux brut de mortalité. L'examen des variations régionales des taux brut de mortalité révèle des différences élevées. En effet, les régions de Thiès et Dakar (cf. graphique ci-dessous) situées à l'Ouest du pays, caractérisées par une population fortement urbanisée et un développement important des infrastructures, enregistrent de faibles taux de mortalité de l'ordre de 6,6‰ et 5,2‰ respectivement (contre 7,7‰ au niveau national). A l'opposé, on retrouve les niveaux de mortalité les plus élevés dans les régions Sud (Kédougou, Kolda, Sédhiou et Tambacounda) avec des taux variant entre 10‰ et 12‰. Cette situation serait imputable au faible niveau de développement économique de ces régions et l'indisponibilité d'un plateau technique élevé au niveau des infrastructures sanitaires.

Graphique 11: Taux comparatif de mortalité par région de résidence au Sénégal



Source : ANSD.RGPHAE 2013

L'espérance de vie à la naissance au niveau de la région de Thiès s'élève à 68,2 ans, contre 64,8 ans en moyenne au niveau national, soit une différence 3,4 ans (cf. tableau ci-dessous). L'espérance de vie des femmes de la région (69,6 ans) dépasse de 2,8 ans celle des hommes (66,8 ans). Il convient de signaler que la région de Thiès a la deuxième espérance de vie la plus élevée au Sénégal après Dakar (69,6 ans).

Tableau 2.13: Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
<b>Thiès</b>	<b>66,8</b>	<b>69,6</b>	<b>68,2</b>
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55	55,1	55
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
Milieu de résidence			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La mortalité infanto-juvénile permet d'apprécier le risque de décès avant le cinquième anniversaire. Elle est mesurée par le quotient de mortalité infanto-juvénile. Ce dernier est estimé à 57,1‰ au niveau de la région de Thiès en 2013, contre 78,7‰ au niveau national, soit une différence absolue d'un peu plus de 21 points (cf. tableau ci-dessous). Le quotient de mortalité chez garçons (57‰) est quasiment le même que celui des filles (57,2‰). La région de Thiès est ainsi celle qui connaît le plus faible niveau de mortalité infanto-juvénile au Sénégal.

Tableau 2.14 : Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
<b>Thiès</b>	<b>57</b>	<b>57,2</b>	<b>57,1</b>
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
<b>Milieu de résidence</b>			
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.3.5. DECLARATION DES FAITS D'ETAT CIVIL

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat civil représente une source d'information capitale pour l'administration et la prise de décision. Au cours du RGPHAE, des questions sur l'enregistrement des mariages, des décès et des naissances ont été posées aux enquêtés.

La déclaration des mariages à l'état civil n'est pas systématique au niveau de la région de Thiès. En effet, seulement 24,7% des mariages ont été déclarés. Ce pourcentage est plus important dans le département de Thiès (33,7%) que dans ceux de Mbour (21,9%) et Tivaouane (16,3%). Il s'avère ainsi que plus de la moitié des mariages

déclarés dans la région (50,2%) ont été scellés dans le département de Thiès. Mbour (31,7%) et Tivaouane (18,1%) se partagent le reste. Une analyse suivant le milieu de résidence met en évidence des disparités importantes. En effet, près de trois (3) mariages déclarés sur quatre (4) ont été célébrés en milieu urbain. Dans les départements de Mbour, Thiès et Tivaouane, les mariages en zones urbaines déclarés s'élèvent respectivement à 28% ; 48,8% et 39,9%, alors qu'en zone rurale, ces pourcentages s'élèvent respectivement à 14,4% ; 14,1% et 8,6% (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 2.15: Déclaration des mariages à l'état civil par département et par milieu de résidence

Circonscription administrative	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain			Rural		
	DECLARATION A L'ETAT CIVIL			DECLARATION A L'ETAT CIVIL		
	Non	Oui	ne sait pas	Non	Oui	ne sait pas
MBOUR	41190	18248	5756	42966	7672	2609
THIES	28868	33617	6351	41672	7510	4019
TIVAOUNE	11751	8974	1787	58304	5870	4129
REGION	81809	60839	13894	142942	21052	10757

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Dans la région de Thiès, en 2013, 75,7% des résidents possèdent un bulletin de naissance, répartis entre le milieu urbain (55%) et le milieu rural (45%). Les personnes bénéficiant d'un jugement supplétif représentent 11%. Toutefois, il faut signaler que celles qui ne possèdent ni un acte de naissance ni un jugement supplétif et celles ne connaissant pas leur statut ne sont pas négligeables (respectivement 9,9% et 3,3%). Suivant le département, les résidents possédant un acte de naissance (respectivement un jugement supplétif) représentent 78,8% (respectivement 9,9%) dans le département de Mbour, 82,8% (respectivement 8,3%) dans celui de Thiès et 61% (respectivement 16,8%) dans celui de Tivaouane. La situation en zone urbaine se décrit comme suit dans les trois départements : à Mbour, 84,7% des résidents ont un acte de naissance et 6,5% disposent d'un jugement supplétif, à Thiès, ces pourcentages s'élèvent à 88,7% pour le premier et 6,1% pour le second et dans celui de Tivaouane, ils sont respectivement de l'ordre de 81,6% et 8%. Il faut signaler qu'en milieu urbain, la proportion des personnes n'ayant ni un acte de naissance, ni un jugement supplétif est plus élevée dans le département de Tivaouane (7,2%) que dans ceux de Mbour (5,6%) et Thiès (3,2%). La situation en zone rurale est quasiment la même que celle urbaine sur le fait que la majorité des résidents disposent d'un acte de naissance, sauf que le pourcentage de personnes qui n'ont ni un acte ni un jugement y

est beaucoup plus élevé. En effet, il est de 10,9% à Mbour, 9,9% à Thiès et 22,1% à Tivaouane. Il faut dire que beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre la déclaration universelle des naissances au niveau de la région, surtout en zone rurale.

Tableau 2.16: déclaration des naissances à l'état par département et par milieu de résidence

	Milieu de résidence							
	Urbain				Rural			
	Acte de naissance				Acte de naissance			
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	ne sait pas	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	ne sait pas
MBOUR	315905	24386	20804	11823	215932	42496	32916	10935
THIES	339108	23269	12190	7940	217608	32408	28602	11450
TIVAOUNE	98506	9675	8655	3930	182519	67700	75123	14265
REGION	753519	57330	41649	23693	616059	142604	136641	36650

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Au niveau de la région de Thiès, un peu plus du tiers des décès sont déclarés à l'état civil (34,5%) dont les 68% en milieu urbain et 32% en milieu rural. L'analyse de la situation par département permet de faire ressortir les disparités. En effet les décès sont plus déclarés dans le département de Thiès avec un taux de 42,8% que dans ceux Mbour (36,6%) et Tivaouane (20,6%). En milieu urbain, un peu plus de la moitié des décès sont déclarés à l'état civil (51,6%), alors qu'en zone rurale, seulement 20,2% des décès font l'objet d'une déclaration auprès de l'autorité compétente.

Tableau 2.17 : Déclaration des décès à l'état civil par département et par zone de résidence

Circonscription Administrative	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain			Rural		
	Déclaration du décès à l'Etat civil			Déclaration du décès à l'Etat civil		
	Non	Oui	Ne sait pas	Non	Oui	Ne sait pas
MBOUR	746	875	167	1165	389	109
THIES	598	1107	227	1017	385	156
TIVAOUNE	287	257	73	1546	282	175
REGION	1631	2239	467	3728	1056	440

Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.3.6. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La prévalence du handicap dans la région de Thiès est évaluée à 5,8%. Celle des femmes (6,1%) est un peu plus élevée que celle des hommes (5,5%). Par ailleurs, la prévalence du handicap est légèrement plus élevée en milieu rural (5,9%) qu'en milieu

urbain (5,6%). La proportion des personnes vivant avec un handicap varie également d'un département à l'autre. La prévalence la plus élevée est enregistrée dans le département de Tivaouane (7%) ; puis, vient celui de Mbour (5,9% dont un peu plus de la moitié (51,6%) vivent en milieu rural). Le département de Thiès a la plus petite proportion de personnes vivant avec un handicap (4,9%).

Tableau 2.18: Répartition des personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe

	Milieu de résidence	SEXE								
		Masculin			Féminin			Total		
		prévalence handicap			prévalence handicap			prévalence handicap		
		non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total
Mbour	Urbain	168836	8554	177390	166231	9497	175728	335066	18051	353118
	Rural	132619	8931	141550	130814	10318	141132	263434	19249	282683
	Total	301455	17485	318940	297045	19815	316860	598500	37300	635800
Thiès	Urbain	165712	8205	173917	176799	10181	186981	342511	18387	360898
	Rural	130992	6010	137002	130533	6572	137105	261525	12582	274107
	Total	296704	14215	310919	307332	16753	324086	604036	30969	635005
Tivaouane	Urbain	50450	4729	55179	52482	5330	57812	102932	10058	112991
	Rural	147502	9607	157109	148231	10252	158483	295733	19858	315592
	Total	197953	14335	212288	200713	15581	216294	398666	29917	428582
Région de Thiès	Urbain	384998	21488	406486	395512	25008	420520	780510	46496	827006
	Rural	411114	24548	435661	409578	27142	436720	820692	51690	872382
	Total	796112	46036	842148	805090	52150	857240	1601202	98186	1699388

Source : ANSD.RGPHAE 2013

## Conclusion

Le Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage indique qu'en décembre 2013, la population résidente dans la région de Thiès est de 1 788 864 habitants dont 50,1% d'hommes et 49,9% de femmes. La population résidente est en majorité rurale avec 51,2% contre 48,8 % de citadins. La région se caractérise également par la jeunesse de sa population dont la moitié a moins de 18 ans. L'essentiel de la population de la région de Thiès (soit 74,7%) reste concentré

dans les départements de Mbour et Thiès qui du reste sont les plus urbanisés. La population urbaine est plus féminine (50,1%) que celle rurale (49,7%). Le taux de nuptialité dans la région de Thiès s'est élevé à 46,1% en 2013 et est plus élevé dans le département de Tivaouane (50,1%).

Le recensement a montré que la fécondité est restée quasiment constante dans la région avec un ISF de 4,9 (contre 5,1 au niveau national). La région a enregistré de faibles taux de mortalité de l'ordre de 6,6‰ (contre 7,7‰ au niveau national) et la mortalité infanto-juvénile est estimée à 57,1‰. La prévalence du handicap dans la région de Thiès évaluée à 5,8%, est légèrement plus élevée en milieu rural (5,9%) qu'en milieu urbain (5,6%) et celle des femmes (6,1%) est un peu plus élevée que celle des hommes (5,5%). Au niveau départemental, la proportion des personnes vivant avec un handicap est plus élevée dans le département de Tivaouane (7%).

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre III : ALPHABÉTISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### Résumé

*Les résultats du RGPHAE révèlent que dans la région de Thiès, 47% de la population âgés d'au moins dix ans sait lire et écrire dans une langue quelconque (54,4% chez les hommes contre 40% chez les femmes).*

*En matière d'éducation, le Recensement évalue à 779 856 apprenants dans la région de Thiès. Ils sont répartis ainsi qu'il suit :*

- 37 739 (5,0%) au préscolaire ;
- 431 686 (55%) au primaire ;
- 183 304 (24%) au moyen ;
- 85 879 (11%) au secondaire et
- 36 248 (4,6%) au supérieur.

*Le taux de fréquentation enregistré en milieu urbain dépasse celui enregistré en milieu rural au niveau de chaque département de la région. Le taux le plus élevé de fréquentation en zone urbaine est enregistré dans le département de Thiès (71,2%), tandis que le taux le plus élevé en zone rurale est enregistré à Mbour (55,9).*

*Le taux d'alphabétisation en français (84,2%) est plus élevé que celui des langues nationales (16,5%) et de l'arabe (22,2%). Le département de Tivaouane a certes le taux d'alphabétisation en français le plus faible de la région (70,4%) (86,7% pour Thiès et 89% pour Mbour) mais enregistre le taux le plus élevé en arabe (38%).*

*Le taux d'activité s'élève à 46,9% dans la région de Thiès en 2013. En milieu rural, il est de 48,4% et en milieu urbain de 45,6%. Le taux d'activité des hommes (66,8%) dépasse largement celui des femmes (28,2%).*

*Le taux de chômage déclaré est évalué à 11,6% dans la région de Thiès (contre 25,7% au niveau national) en 2013. Il est plus élevé chez les hommes (12%) que chez les femmes (11,1%). Le département de Tivaouane a le taux de chômage déclaré le plus élevé de la région (13,3%), comparé aux départements de Mbour (11,4%) et de Thiès (10,5%).*

## Introduction

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ».

Des évaluations, à travers des enquêtes et études, sont régulièrement faites pour apprécier les avancées opérées dans ces domaines. Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire.

A une année de l'échéance de 2015, les résultats du RGPHAE peuvent servir à renseigner les différents indicateurs. Le chapitre comporte trois sections. La première qui traite de l'alphabétisation examine la répartition des personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque. La deuxième section aborde la scolarisation qui concerne les apprenants en cours de formation. La section dresse la situation dans les différents cycles de l'éducation que sont le préscolaire, l'élémentaire, le moyen, le secondaire et le supérieur.

L'analyse par rapport à la formation professionnelle est traitée à la troisième et dernière section en sus du niveau d'instruction de l'ensemble de la population résidente de trois ans ou plus.

### III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique, un certain nombre de concepts dont la définition figure dans ce chapitre, a été utilisé.

#### III.1.1. APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE DANS UNE LANGUE

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une

population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

### **III.1.2. FREQUENTATION SCOLAIRE**

La fréquentation scolaire est conçue comme étant «le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

### **III.1.3. ACTIVITE ECONOMIQUE HABITUELLE**

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

### **III.1.4. POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER**

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

### **III.1.5. POPULATION HABITUELLEMENT ACTIVE**

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à

la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

### **III.1.6. POPULATION ACTIVE HABITUELLEMENT OCCUPEE**

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient soit un emploi salarié (personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature) soit un emploi non salarié (personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature). Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au courant des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

### **III.1.7. POPULATION AU CHOMAGE**

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories, à savoir les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

## **III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION**

L'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive. A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

L'alphabétisation en français est celle qui est le plus répandue dans la région de Thiès (cf. tableau ci-dessous). En effet, le taux d'alphabétisation en français (84,2%) dépasse largement ceux des langues nationales (16,5%) et de l'arabe (22,2%). Le taux d'alphabétisation en français des femmes (89,8%) dépasse de 10 points celui des hommes (79,9%), alors que le taux d'alphabétisation en arabe des hommes (28,2%) est presque le double de celui des femmes (14,4%). Les taux d'alphabétisation en français, les plus élevés au niveau régional, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, dépassent 80% chez les moins de 40 ans. Par contre, les taux d'alphabétisation en arabe augmentent avec l'âge ; ce qui traduit une moindre propension à l'alphabétisation en arabe chez les jeunes générations.

Tableau3.1: Taux d'alphabétisation selon le sexe, l'âge, et la langue d'alphabétisation dans la région de Thiès

Groupes d'âge	Masculin			féminin			ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
10-14	8,2%	86,7%	19,1%	9,0%	91,5%	13,8%	8,6%	89,1%	16,4%
15-19	20,1%	87,6%	20,2%	21,7%	92,5%	13,5%	20,9%	90,0%	17,0%
20-24	20,9%	84,2%	24,5%	22,6%	90,9%	14,8%	21,7%	87,3%	20,0%
25-29	16,9%	78,2%	30,7%	18,8%	88,3%	15,4%	17,7%	82,6%	24,0%
30-34	15,4%	76,9%	32,0%	16,6%	88,1%	14,1%	15,9%	81,5%	24,7%
35-39	16,5%	76,4%	32,9%	17,6%	86,6%	15,2%	16,9%	80,4%	26,0%
40-44	17,3%	72,7%	37,1%	18,1%	83,9%	17,2%	17,6%	76,7%	30,0%
45-49	16,8%	71,6%	38,4%	18,5%	84,2%	15,7%	17,4%	76,0%	30,6%
50-54	17,0%	69,3%	40,4%	18,3%	85,5%	14,2%	17,4%	74,4%	32,2%
55-59	18,5%	71,4%	38,1%	18,7%	87,0%	13,1%	18,6%	75,9%	30,9%
60-64	17,5%	65,9%	43,5%	20,5%	84,1%	14,7%	18,2%	70,0%	37,0%
64-69	17,6%	62,4%	46,8%	21,3%	76,6%	20,6%	18,3%	65,0%	42,1%
70-74	13,7%	50,2%	57,3%	18,2%	63,3%	32,3%	14,4%	52,1%	53,6%
75-79	12,4%	46,1%	61,5%	22,3%	58,8%	32,7%	13,5%	47,6%	58,2%
80+	11,7%	36,4%	69,7%	23,7%	49,8%	36,1%	13,1%	38,0%	65,9%
<b>Total</b>	<b>16,1%</b>	<b>79,9%</b>	<b>28,2%</b>	<b>17,1%</b>	<b>89,8%</b>	<b>14,4%</b>	<b>16,5%</b>	<b>84,2%</b>	<b>22,2%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Une analyse des taux d'alphabétisation par département permet de mettre en exergue l'importance de l'alphabétisation au niveau du département de Mbour. En effet, en 2013, près de 9 personnes sur 10 résidents à Mbour (89%) savaient lire et écrire en français, alors que la moyenne régionale se situe à 84%. Le taux d'alphabétisation du département est plus important chez les femmes (93,3%) que chez les hommes (85,6%).

Contrairement à l'alphabétisation en français, les taux d'alphabétisation en langues nationales (15%) et de l'arabe (17%) au niveau du département de Mbour se situent en dessous des moyennes régionales. En outre, l'alphabétisation en arabe est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes même si ces dernières sont davantage alphabétisées en langues nationales.

Quel que soit le département considéré, on observe une augmentation du taux d’alphabétisation en arabe avec l’âge des personnes interrogées. A l’opposé, l’alphabétisation en français est plus fréquente au niveau des jeunes générations.

Tableau 3.2: Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, et la langue d’alphabétisation dans le département de Mbour

Groupes d'âge	Masculin			Féminin			Ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
10-14	6,7%	92,5%	12,3%	7,5%	95,9%	8,4%	7,1%	94,2%	10,4%
15-19	19,4%	92,7%	14,1%	21,3%	95,7%	9,6%	20,3%	94,2%	11,9%
20-24	20,2%	88,5%	19,2%	21,1%	93,5%	11,6%	20,6%	90,9%	15,6%
25-29	15,5%	83,3%	25,1%	16,2%	91,5%	12,0%	15,8%	86,9%	19,4%
30-34	14,1%	82,7%	26,3%	13,7%	91,2%	11,6%	13,9%	86,1%	20,3%
35-39	16,0%	82,4%	27,3%	14,5%	90,0%	12,7%	15,4%	85,4%	21,5%
40-44	16,3%	78,4%	31,9%	16,4%	86,4%	15,7%	16,3%	81,3%	26,1%
45-49	16,3%	75,3%	35,1%	15,0%	85,0%	16,3%	15,9%	78,4%	29,2%
50-54	16,2%	74,5%	35,4%	14,8%	88,7%	11,3%	15,8%	78,8%	28,1%
55-59	17,4%	76,4%	33,4%	15,1%	90,4%	10,7%	16,8%	80,3%	27,1%
60-64	16,2%	72,6%	36,8%	17,0%	88,8%	10,7%	16,4%	76,1%	31,1%
64-69	16,1%	69,9%	39,9%	19,7%	82,1%	17,4%	16,7%	72,2%	35,8%
70-74	12,3%	60,3%	48,2%	13,4%	73,2%	24,7%	12,4%	62,2%	44,7%
75-79	10,8%	52,0%	55,9%	23,5%	57,4%	30,9%	12,1%	52,7%	53,3%
80+	9,0%	43,0%	63,6%	18,9%	51,6%	37,4%	10,3%	44,1%	60,2%
Total	14,8%	85,6%	22,1%	15,2%	93,3%	10,6%	15,0%	89,0%	17,0%

Source : ANSD.RGPHAE 2013

La situation au niveau du département de Thiès (cf. Graphique ci-dessous) est plus ou moins similaire à celle observée dans le département de Mbour. En effet, on note que l’alphabétisation en français est la plus répandue, avec un taux de 86,7%. Au niveau de ce département, l’alphabétisation est également plus fréquente chez les femmes (91,6%) que chez les hommes (82,8%). Les taux d’alphabétisation en langues nationales et en arabe se chiffrent respectivement à 16,6% et 19,2%. A l’image du département de Mbour, l’alphabétisation en langues nationales est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes à Thiès, alors que l’alphabétisation en arabe reste dominante chez les hommes.

L’examen de la situation suivant les tranches d’âge permet d’observer que Thiès suit la même tendance que celle du département de Mbour.

Tableau 3.3 : Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, et la langue d’alphabétisation dans le département de Thiès

Groupes d'âge	Masculin			Féminin			Ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
10-14	7,8%	87,9%	17,3%	9,0%	92,1%	12,7%	8,4%	90,0%	15,0%
15-19	20,2%	89,6%	16,8%	21,9%	94,0%	11,3%	21,0%	91,7%	14,1%
20-24	21,6%	87,3%	20,2%	23,0%	93,1%	12,5%	22,3%	90,0%	16,5%
25-29	17,1%	81,9%	26,2%	18,7%	91,0%	13,0%	17,8%	86,0%	20,2%

30-34	14,9%	80,5%	27,5%	16,0%	90,7%	12,1%	15,3%	84,9%	20,9%
35-39	15,1%	79,5%	28,3%	17,2%	89,4%	12,8%	16,0%	83,5%	22,0%
40-44	16,9%	77,3%	31,4%	16,8%	87,4%	14,4%	16,9%	81,2%	24,9%
45-49	16,1%	77,3%	32,2%	17,1%	88,2%	13,0%	16,5%	81,6%	24,6%
50-54	17,0%	74,2%	34,6%	17,5%	87,9%	13,6%	17,1%	79,0%	27,2%
55-59	17,6%	75,0%	34,1%	16,9%	88,4%	12,6%	17,4%	79,4%	27,1%
60-64	18,2%	71,1%	37,8%	20,4%	86,8%	13,6%	18,7%	75,1%	31,6%
64-69	18,4%	68,5%	41,9%	16,6%	82,2%	18,9%	18,1%	71,2%	37,3%
70-74	12,7%	57,1%	51,2%	17,6%	64,2%	34,2%	13,6%	58,3%	48,2%
75-79	9,6%	54,2%	54,8%	14,2%	72,1%	29,3%	10,3%	56,8%	51,1%
80+	10,1%	45,5%	61,9%	15,4%	62,8%	31,5%	10,7%	47,7%	58,2%
<b>Total</b>	<b>16,0%</b>	<b>82,8%</b>	<b>24,5%</b>	<b>17,2%</b>	<b>91,6%</b>	<b>12,6%</b>	<b>16,6%</b>	<b>86,7%</b>	<b>19,2%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Le département de Tivaouane a le taux d’alphabétisation en français le plus faible au niveau de la région (70,4%), mais le plus élevé en arabe (38%, soit le double ceux des deux premiers départements). Ceci peut être lié à la forte présence de familles religieuses dans ce département. De surcroit, il a aussi le taux d’alphabétisation en langues nationales le plus élevé de la région (19,3%). Comme à Mbour et Thiès, les taux d’alphabétisation en français et en langues nationales des femmes (respectivement 78,8% et 21%) dépassent ceux des hommes (avec respectivement 64,9% 18,2%) ; par contre, celui de l’arabe reste en faveur de ces derniers (45,7% contre 26,5%). Les taux d’alphabétisation en français sont plus élevés chez les plus jeunes aussi bien chez les hommes que chez les femmes. A l’opposé, ceux de l’arabe le sont beaucoup plus chez les personnes d’âge avancé.

Tableau 3.4 : Taux d’alphabétisation selon le sexe, l’âge, et la langue d’alphabétisation dans le département de Tivaouane

Groupes d’âge	Masculin			Féminin			Ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
10-14	11,5%	74,0%	34,5%	12,0%	80,9%	27,1%	11,7%	77,2%	31,0%
15-19	21,1%	76,0%	36,1%	22,3%	83,7%	25,4%	21,7%	79,5%	31,2%
20-24	21,1%	71,0%	41,6%	24,6%	80,9%	26,5%	22,6%	75,3%	35,1%
25-29	19,2%	61,9%	49,4%	24,5%	74,8%	28,2%	21,3%	67,1%	40,9%
30-34	18,7%	59,5%	50,7%	24,9%	74,3%	25,3%	20,9%	64,7%	41,8%
35-39	19,9%	59,7%	51,4%	26,2%	71,7%	27,4%	22,0%	63,7%	43,3%
40-44	19,8%	53,6%	57,0%	25,3%	69,2%	27,8%	21,5%	58,4%	48,0%
45-49	19,2%	53,0%	57,3%	30,2%	69,5%	23,5%	22,4%	57,8%	47,5%
50-54	18,3%	51,0%	60,0%	29,8%	70,2%	23,4%	21,1%	55,5%	51,3%
55-59	22,3%	55,2%	54,7%	33,3%	74,3%	20,3%	24,8%	59,5%	47,0%
60-64	18,2%	45,4%	65,0%	27,9%	66,3%	26,0%	20,0%	49,1%	58,1%
64-69	18,5%	40,1%	66,4%	36,4%	51,8%	31,6%	21,2%	41,8%	61,2%
70-74	16,7%	28,8%	76,5%	28,4%	43,6%	40,9%	18,0%	30,4%	72,8%
75-79	18,2%	27,4%	77,8%	43,1%	23,5%	45,1%	20,3%	27,2%	75,0%
80+	16,2%	18,5%	85,6%	45,1%	23,9%	42,9%	18,9%	19,0%	81,7%
<b>Total</b>	<b>18,2%</b>	<b>64,9%</b>	<b>45,7%</b>	<b>21,0%</b>	<b>78,8%</b>	<b>26,5%</b>	<b>19,3%</b>	<b>70,4%</b>	<b>38,0%</b>

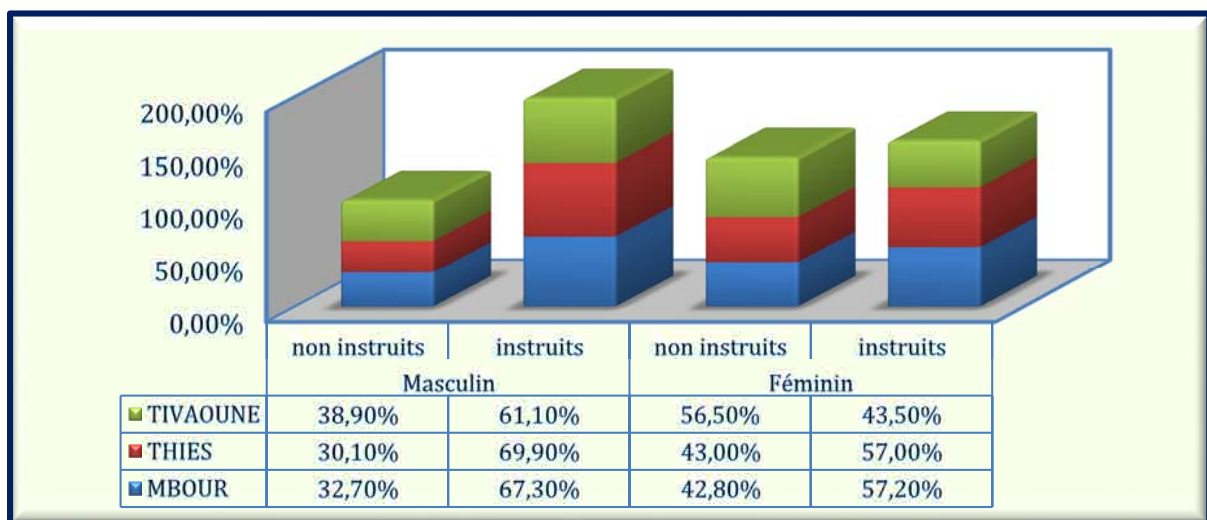
Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE

Le taux de fréquentation scolaire permet de capter le poids des enfants scolarisés par rapport au nombre total d'enfants en âge de fréquenter l'école.

Le taux de fréquentation le plus élevé de la région de Thiès est enregistré dans le département de Thiès (63,4%) qui dépasse légèrement celui de Mbour (62,3%). Tivaouane a le plus faible taux (52,3%). Suivant le sexe, le taux de fréquentation des hommes est plus élevé que celui des femmes et ceci dans tous les départements (cf. graphique ci-dessous). L'écart des deux taux (homme et femme) dans les départements de Mbour, Thiès et Tivaouane est respectivement environ, 10 points, 13 points et 18 points de pourcentage.

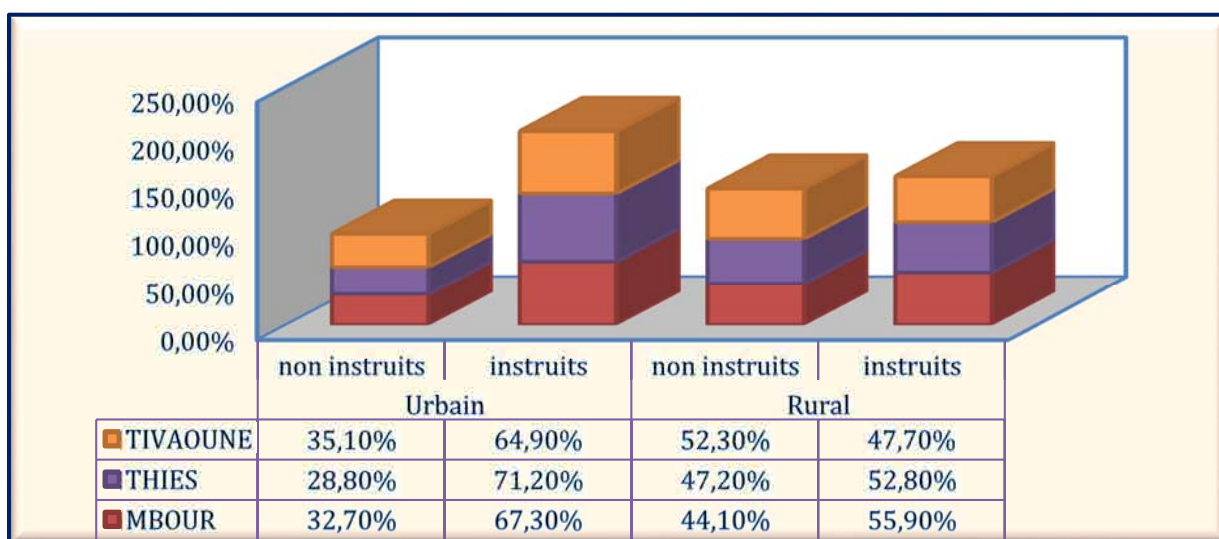
Graphique 12: Niveau d'instruction par département et par sexe



Source : ANSD.RGPHAE 2013

L'analyse du niveau de fréquentation scolaire par milieu de résidence montre que le taux de fréquentation enregistré en milieu urbain dépasse celui enregistré en milieu rural au niveau des trois départements de la région (cf. graphique ci-dessous). On retrouve le taux le plus élevé en zone urbaine dans le département de Thiès (71,2%) alors que le plus élevé en zone rurale est enregistré dans celui de Mbour (55,9%).

Graphique 13: niveau d'instruction par département selon le milieu de résidence



Source : ANSD.RGPHAE 2013

En 2013, l'ensemble des personnes instruites dans la région de Thiès se chiffre à 779.856 répartis entre les hommes (52%) et les femmes (48%). Plus de la moitié des instruits ont le niveau primaire (55,4%), 24% ont le niveau moyen et 11% ont comme niveau le secondaire (cf. tableau ci-dessous). Les personnes qui ont fait des études supérieures ne représentent que 4,6% dont la majorité n'a pas dépassé la cinquième année (95,1%) et celles ayant fait 6 ans d'études ou plus occupent le reste (4,9%). Il faut signaler que l'effectif des hommes est supérieur à celui des femmes dans tous les niveaux, mais que cet écart se creuse davantage au fur et à mesure que le niveau augmente. Donc, les politiques de scolarisation des filles doivent être renforcées pour corriger ce déséquilibre.

Une analyse par département révèle qu'un peu plus de quatre personnes instruites sur dix (41,6%) sont dans le département de Mbour. Il s'en suit celui de Thiès avec 40,2% des instruits. Quant au département de Tivaouane, il occupe la plus petite part de personnes instruites (18,2%).

Tableau 3.5 : répartition des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint

Départements	Niveau scolaire											
	Préscolaire		Primaire		Moyen		Secondaire		Enseignement Supérieur (jusqu'à l'année 5)		Enseignement Supérieur (6 ans ou Plus)	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Mbour	8981	8991	94667	91384	38954	37910	18121	13353	7804	3600	497	103
Thiès	5676	5788	81712	82769	39669	39016	22133	18349	11777	5935	788	162
Tivaouane	4387	3916	41690	39464	17266	15489	8395	5528	3877	1491	178	36
Région	19044	18695	218069	213617	95889	92415	48649	37230	23458	11026	1463	301

Source : ANSD. RGPHAE 2013

### III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

Cette partie traite la population active, la population inactive, le taux d'activité et le taux de chômage suivant la zone de résidence (urbaine et rurale). Nous allons également présenter la répartition suivant les tranches d'âges et le sexe pour faire ressortir les disparités entre les âges, les milieux de résidence et le genre.

#### III.4.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

La population active de la région de Thiès s'élève à 486.070 individus, (cf. graphique ci-dessous) dont 69% d'hommes et 31% de femmes. Près de 64% de la population active se concentre chez les moins de 40 ans. La tranche d'âge 25-29 ans concentre plus de personnes actives (15,3%) suivi de celle allant de 30 à 34 ans (14,2%). On observe que chez les hommes, le volume de la population active dépasse celui de la population inactive à l'exception des tranches d'âge 15-19 ans et 70 ans et plus. Par contre, chez les femmes, le nombre de personnes inactives dépasse celui des personnes actives, quel que soit le groupe d'âge.

Tableau 3.6 : Répartition de la population active par sexe dans la région de Thiès

Tranche d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
[15-19]	31384	63019	94403	14707	78542	93249	46091	141561	187652
[20-24]	43799	32614	76413	20445	59776	80220	64243	92390	156633
[25-29]	50665	14881	65546	23597	48718	72314	74262	63599	137861
[30-34]	48165	7983	56148	20800	39085	59885	68965	47067	116033
[35-39]	39064	5497	44560	17417	31144	48561	56481	36641	93121
[40-44]	31681	4295	35976	14548	25043	39591	46229	29339	75567
[44-49]	24046	3537	27582	11607	20177	31784	35653	23713	59366
[50-54]	23315	4219	27533	10509	20037	30546	33824	24255	58079
[55-59]	16996	5140	22136	6975	14959	21934	23971	20099	44071

[60-64]	11818	6804	18622	4662	14123	18784	16479	20927	37406
[65-69]	5863	4906	10768	2180	8737	10917	8043	13643	21686
[70,+]	8883	13713	22597	2946	22549	25494	11829	36262	48091
<b>Total</b>	<b>335678</b>	<b>166607</b>	<b>502285</b>	<b>150393</b>	<b>382889</b>	<b>533282</b>	<b>486070</b>	<b>549497</b>	<b>1035567</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Suivant le milieu de résidence, on remarque que le nombre de personnes actives dans la région de Thiès est réparti de manière quasi équitable entre le milieu urbain (50,2%) et le milieu rural (49,8%). Par ailleurs, que ce soit en zone urbaine ou rurale, la majorité de la population active se concentre chez les moins de 40 ans (respectivement 65% et 62,6%). Les données du RGPHAE font également remarquer qu'en zone urbaine, le volume de la population inactive dépasse celui de la population active chez les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgées (60 ans et plus) alors qu'on observe le contraire dans la tranche d'âge allant de 25 à 59 ans. Il en n'est de même en zone rurale (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 3.7 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans la région de Thiès

Tranche d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
[15-19]	19932	73208	93139	26159	68354	94513	46091	141561	187652
[20-24]	31769	53122	84890	32474	39269	71743	64243	92390	156633
[25-29]	39354	34749	74103	34908	28850	63758	74262	63599	137861
[30-34]	37071	24758	61828	31894	22310	54204	68965	47067	116033
[35-39]	30324	18539	48863	26157	18102	44259	56481	36641	93121
[40-44]	24385	14609	38995	21844	14729	36573	46229	29339	75567
[44-49]	19051	12447	31498	16602	11267	27868	35653	23713	59366
[50-54]	17061	12121	29182	16763	12135	28898	33824	24255	58079
[55-59]	11636	11065	22701	12336	9034	21370	23971	20099	44071
[60-64]	6727	11377	18104	9752	9550	19302	16479	20927	37406
[65-69]	2993	7660	10653	5050	5983	11033	8043	13643	21686
[70,+]	3543	17152	20695	8286	19110	27396	11829	36262	48091
<b>Total</b>	<b>243846</b>	<b>290805</b>	<b>534651</b>	<b>242225</b>	<b>258692</b>	<b>500916</b>	<b>486070</b>	<b>549497</b>	<b>1035567</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Un examen de la situation par département, nous permet de constater que Mbour absorbe 38,6% de la population active de la région (cf. tableau ci-dessous). Au sein de ce département, la population active est en majorité composée d'hommes (68,5%) d'hommes et (31,5%de femmes). La répartition de la population active par groupe d'âge obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau régional.

En outre, la population active masculine dépasse celle inactive à l'exception des âges jeunes (moins de 20 ans) et avancés (plus de 69 ans).

Chez les femmes, quel que soit le groupe d'âge considéré, la population inactive reste majoritaire.

Tableau 3.8 : Répartition de la population active par sexe dans le département de Mbour

	Tranche d'âge	SEXE								
		Masculin			Féminin			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
MBOUR	[15-19]	11927	23157	35084	5414	28599	34013	17341	51756	69097
	[20-24]	17105	11823	28927	8108	20807	28915	25213	32630	57842
	[25-29]	19697	5352	25049	9500	16588	26088	29197	21940	51137
	[30-34]	18686	3003	21689	8333	13484	21818	27019	16488	43506
	[35-39]	15109	2128	17237	7118	10891	18009	22227	13020	35246
	[40-44]	12096	1690	13786	5761	8657	14418	17857	10347	28204
	[44-49]	9244	1424	10669	4434	6951	11384	13678	8375	22053
	[50-54]	8707	1630	10336	3952	6936	10888	12658	8566	21224
	[55-59]	6062	2073	8135	2535	5079	7613	8597	7152	15748
	[60-64]	4047	2465	6512	1646	4578	6224	5692	7044	12736
	[65-69]	2081	1889	3969	809	2988	3796	2889	4876	7766
	[70, + [	2710	4818	7528	1130	7532	8662	3841	12349	16190
	<b>Total</b>	<b>127471</b>	<b>61452</b>	<b>188921</b>	<b>58740</b>	<b>133090</b>	<b>191828</b>	<b>186209</b>	<b>194543</b>	<b>380749</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

La population active du département de Mbour est plus urbaine (58,8%) que rurale (41,2%). L'essentiel de cette population se retrouve en zone urbaine (67,1%) et se situe majoritairement dans la tranche d'âge des moins de 40 ans. A l'image du niveau régional, on observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, une supériorité du volume de la population inactive par rapport à celle active chez les jeunes (moins de 25 ans) et les personnes d'âges avancés (60 ans et plus).

Tableau 3.9 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans le département de Mbour

	Tranche d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
		Urbain			Rural			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
MBOUR	[15-19]	9641	29495	39136	7699	22261	29961	17341	51756	69097
	[20-24]	15087	20898	35985	10126	11732	21857	25213	32630	57842
	[25-29]	18026	13754	31781	11171	8186	19356	29197	21940	51137
	[30-34]	16974	10187	27161	10044	6301	16345	27019	16488	43506
	[35-39]	13648	7578	21226	8578	5442	14020	22227	13020	35246
	[40-44]	10703	5871	16573	7154	4476	11631	17857	10347	28204
	[44-49]	8101	4796	12898	5576	3579	9155	13678	8375	22053
	[50-54]	7199	4691	11890	5460	3874	9334	12658	8566	21224
	[55-59]	4655	4214	8869	3942	2938	6879	8597	7152	15748
	[60-64]	2714	4064	6778	2979	2980	5958	5692	7044	12736
	[65-69]	1247	2804	4051	1642	2072	3714	2889	4876	7766
	[70,+]	1432	6142	7575	2408	6207	8615	3841	12349	16190
	<b>Total</b>	<b>109429</b>	<b>114494</b>	<b>223922</b>	<b>76779</b>	<b>80048</b>	<b>156827</b>	<b>186208</b>	<b>194541</b>	<b>380749</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

La part du département de Thiès dans la population active de la région s'élève à 37,5% (cf. tableau ci-dessous), soit un point de moins que celle de Mbour. Près de sept (7) personnes actives sur dix (10) sont des hommes (67,2%). De même que Mbour, la majeure partie de la population active du département de Thiès est absorbée par les moins de 40 ans aussi bien chez les hommes (62,8%) que chez les femmes (63,1%). En faisant le rapport entre la population active et la population inactive masculine, on obtient des ratios inférieurs à 1 chez les moins de 20 ans et les plus de 69 ans. Autrement dit, pour ces deux tranches d'âge, il y a plus de personnes inactives que de personnes actives chez les hommes. Au niveau des groupes d'âge 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans, le nombre d'hommes actifs est 7 fois plus élevé que le nombre d'homme inactifs. Chez les femmes, ce ratio est inférieur à 1, quel que soit le groupe d'âge, et est plus faible chez les moins de 20 ans (0,18) et les plus de 69 ans (0,12).

Tableau 3.10 : Répartition de la population active par sexe dans le département de Thiès

	Tranche d'âge	SEXE								
		Masculin			Féminin			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
THIES	[15-19]	10301	25081	35381	5292	30067	35359	15593	55148	70741
	[20-24]	15307	13952	29259	7747	23286	31034	23054	37239	60293
	[25-29]	18723	6309	25032	9354	18657	28011	28078	24966	53044
	[30-34]	17978	3213	21192	8467	14896	23363	26445	18109	44554
	[35-39]	14582	2070	16652	6828	11561	18389	21410	13631	35041
	[40-44]	11825	1581	13406	5839	9210	15048	17664	10791	28455
	[44-49]	9262	1342	10604	4938	7936	12874	14200	9278	23478
	[50-54]	8836	1621	10457	4356	7562	11918	13192	9183	22375
	[55-59]	6547	2092	8639	3039	6071	9110	9586	8163	17749
	[60-64]	4200	3021	7221	1924	5729	7652	6124	8750	14873
	[65-69]	1956	2064	4020	882	3575	4457	2838	5639	8476
	[70,+]	2915	5307	8222	1106	9062	10167	4021	14369	18390
<b>Total</b>	<b>122432</b>	<b>67653</b>	<b>190085</b>	<b>59772</b>	<b>147611</b>	<b>207383</b>	<b>182204</b>	<b>215265</b>	<b>397468</b>	

Source : ANSD.RGPHAE 2013

L'analyse de la répartition de la population active du département de Thiès suivant le milieu de résidence suit la même tendance que celle du département de Mbour. En effet, près de 58% de la population active se localise en milieu urbain contre 42% en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, la population inactive des moins de 25 ans et des plus de 59 ans dépasse celle active avec des proportions beaucoup plus élevées dans les tranches d'âge 15-19 ans et 70 ans et plus.

Tableau 3.11 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans le département de Thiès

	Tranche d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
		Urbain			Rural			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
THIES	[15-19]	7915	32308	40223	7677	22840	30518	15593	55148	70741
	[20-24]	13016	24321	37337	10038	12918	22956	23054	37239	60293
	[25-29]	16944	15818	32762	11134	9148	20282	28078	24966	53044
	[30-34]	16037	10934	26971	10408	7175	17583	26445	18109	44554
	[35-39]	13119	8128	21247	8291	5504	13795	21410	13631	35041
	[40-44]	10746	6390	17136	6918	4401	11319	17664	10791	28455
	[44-49]	8748	5767	14514	5452	3511	8964	14200	9278	23478
	[50-54]	7823	5569	13392	5369	3613	8982	13192	9183	22375
	[55-59]	5447	5143	10590	4140	3020	7159	9586	8163	17749
	[60-64]	3055	5664	8719	3068	3086	6154	6124	8750	14873
	[65-69]	1267	3767	5034	1570	1871	3442	2838	5639	8476
	[70,+]	1456	8631	10086	2565	5739	8304	4021	14369	18390
<b>Total</b>	<b>105573</b>	<b>132438</b>	<b>238011</b>	<b>76631</b>	<b>82826</b>	<b>159457</b>	<b>182204</b>	<b>215265</b>	<b>397468</b>	

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Le département de Tivaouane occupe la plus petite part dans la population active de la région (23,9%), soit 14 points de moins que Mbour et 13,6, points de moins que Thiès. Un peu plus de sept (7) personnes actives sur dix (10) sont des hommes (72,9%). De même que les départements de Mbour et Thiès, la majorité de la population active des départements de Tivaouane ont moins de 40 ans aussi bien chez les hommes (71,6%) que chez les femmes (74,5%). En rapportant l'effectif des hommes actifs sur celui des hommes inactifs, on obtient des ratios qui varient de 0,6 à 7 suivant les tranches d'âge. Ce ratio est inférieur à 1 chez les plus jeunes (15-19 ans) et les plus âgées (70 ans et plus), ce qui traduit une population inactive plus élevée que celle active. Par contre, chez les plus de 29 ans et moins de 55 ans, on remarque des ratios de 7 personnes actives pour une personne inactive.

Tableau 3.12 : Répartition de la population active par sexe dans le département de Tivaouane

Tranche d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
<b>[15-19]</b>	9156	14782	23938	4001	19876	23877	13158	34657	47815
<b>[20-24]</b>	11387	6839	18227	4589	15683	20272	15976	22522	38498
<b>[25-29]</b>	12244	3221	15465	4742	13473	18215	16987	16693	33680
<b>[30-34]</b>	11501	1766	13267	4000	10704	14705	15502	12470	27972
<b>[35-39]</b>	9373	1298	10671	3471	8692	12163	12844	9990	22834
<b>[40-44]</b>	7760	1024	8783	2948	7177	10125	10708	8201	18909
<b>[44-49]</b>	5539	771	6310	2236	5290	7526	7775	6061	13836
<b>[50-54]</b>	5772	968	6740	2202	5539	7740	7974	6507	14481
<b>[55-59]</b>	4387	975	5362	1401	3810	5211	5788	4785	10573
<b>[60-64]</b>	3571	1318	4889	1092	3816	4908	4663	5133	9797
<b>[65-69]</b>	1826	953	2779	490	2175	2665	2316	3128	5444
<b>[70,+]</b>	3258	3588	6846	710	5955	6665	3968	9544	13511
<b>Total</b>	<b>85775</b>	<b>37503</b>	<b>123278</b>	<b>31883</b>	<b>102188</b>	<b>134072</b>	<b>117658</b>	<b>139691</b>	<b>257349</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Contrairement aux départements de Mbour et Thiès, l'essentiel de la population active du département de Tivaouane se concentre en zone rurale (75,5%). Suivant les tranches d'âges, la population active en zone urbaine dépasse celle inactive seulement au niveau des âges compris entre 30 et 54 ans. On assiste à la même situation en zone rurale à la seule différence que l'intervalle est plus large (25-64 ans).

Tableau 3.13 : Répartition de la population active par milieu de résidence dans le département de Tivaouane

	Tranche d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
		Urbain			Rural			Total		
		pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
TIVAOUNE	[15-19]	2375	11405	13781	10782	23252	34034	13158	34657	47815
	[20-24]	3666	7903	11569	12311	14619	26930	15976	22522	38498
	[25-29]	4384	5176	9560	12603	11517	24120	16987	16693	33680
	[30-34]	4059	3636	7696	11442	8834	20276	15502	12470	27972
	[35-39]	3556	2833	6390	9288	7156	16444	12844	9990	22834
	[40-44]	2937	2349	5286	7771	5852	13623	10708	8201	18909
	[44-49]	2202	1884	4086	5573	4177	9750	7775	6061	13836
	[50-54]	2040	1860	3899	5934	4647	10581	7974	6507	14481
	[55-59]	1534	1708	3242	4254	3077	7331	5788	4785	10573
	[60-64]	958	1649	2608	3705	3484	7189	4663	5133	9797
	[65-69]	478	1089	1567	1838	2039	3877	2316	3128	5444
	[70,+]	655	2379	3034	3312	7165	10477	3968	9544	13511
Total	28844	43871	72718	88813	95819	184632	117659	139691	257350	

Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.4.2. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité se calcule en faisant le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Il a été obtenu en interrogeant les personnes sur l'obtention ou la recherche d'un emploi au cours des douze derniers mois précédant le recensement.

La proportion des personnes occupées ou qui étaient à la recherche d'un emploi au cours des 12 derniers mois précédant le recensement s'élève à 46,9% dans la région de Thiès en 2013. Le taux d'activité des hommes (66,8%) dépasse largement celui des femmes (28,2%). Cet écart est beaucoup plus poussé au niveau de la tranche d'âge allant de 30 à 54 ans. Les taux d'activité les plus élevés de la région sont enregistrés au niveau des tranches d'âges comprises entre 30 et 49 ans (environ 60%).

En outre, la part des actifs au sein de la population en âge de travailler est plus élevée en milieu rural (48,4%) qu'en milieu urbain (45,6%). Toutefois, il faut signaler qu'au niveau des tranches d'âge comprises entre 30 et 54 ans, le taux d'activité en milieu urbain dépasse celui du milieu rural avec des écarts qui varient de 0,5% à 2,9%. Ainsi, l'importance des actifs en milieu rural résulterait d'une forte présence des jeunes de 15 à 30 ans dans la population occupée ou à la recherche d'un emploi.

L'implication des jeunes dans les exploitations agricoles familiales pourrait expliquer cette forte proportion d'actifs en milieu rural. Par ailleurs, les personnes qui s'activent dans le domaine de l'agriculture peuvent rester occupées au-delà de 64 ans ; ce qui contribue à gonfler le volume de la population active.

Tableau 3.14 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, et le milieu de résidence dans la région de Thiès

Groupes d'âge	Sexe		Milieu de résidence		Total Région
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
[15-19]	33,2%	15,8%	21,4%	27,7%	24,6%
[20-24]	57,3%	25,5%	37,4%	45,3%	41,0%
[25-29]	77,3%	32,6%	53,1%	54,7%	53,9%
[30-34]	85,8%	34,7%	59,9%	58,9%	59,4%
[35-39]	87,7%	35,9%	62,0%	59,1%	60,7%
[40-44]	88,1%	36,7%	62,6%	59,8%	61,2%
[44-49]	87,2%	36,5%	60,4%	59,5%	60,1%
[50-54]	84,7%	34,4%	58,5%	58,0%	58,2%
[55-59]	76,8%	31,8%	51,2%	57,8%	54,4%
[60-64]	63,5%	24,8%	37,2%	50,6%	44,1%
[65-69]	54,4%	20,0%	28,1%	45,8%	37,1%
[70,+]	39,3%	11,6%	17,1%	30,3%	24,6%
<b>Total</b>	<b>66,8%</b>	<b>28,2%</b>	<b>45,6%</b>	<b>48,4%</b>	<b>46,9%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Suivant le département, on note que le taux d'activité dans le département de Mbour (48,9%) est au-dessus de la moyenne régionale (46,9%). La proportion d'actifs est plus élevée chez les hommes (67,5%) que chez les femmes (30,6%) notamment entre 25 et 54 ans. De manière générale, il n'existe pas de disparités importantes selon le milieu de résidence. Cependant, la structure par âge du taux d'activité varie selon qu'on se situe en zone urbaine ou rurale. L'analyse fait état d'une précocité de l'entrée en activité en milieu rural, alors qu'en milieu urbain, la majorité des actifs se situe dans la tranche d'âge de 30 et 54 ans.

Tableau 3.15 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, et le milieu de résidence dans le département de Mbour

Groupes d'âge	Sexe		Milieu de résidence		Total département
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
[15-19]	34,0%	15,9%	24,6%	25,6%	25,1%
[20-24]	59,1%	28,0%	41,9%	46,3%	43,6%
[25-29]	78,6%	36,4%	56,7%	57,7%	57,1%
[30-34]	86,2%	38,2%	62,5%	61,4%	62,1%
[35-39]	87,7%	39,5%	64,3%	61,2%	63,1%
[40-44]	87,7%	40,0%	64,6%	61,5%	63,3%
[44-49]	86,7%	38,9%	62,8%	60,9%	62,0%
[50-54]	84,2%	36,3%	60,5%	58,5%	59,6%
[55-59]	74,5%	33,3%	52,5%	57,3%	54,6%
[60-64]	62,1%	26,4%	40,0%	50,0%	44,7%
[65-69]	52,4%	21,3%	30,7%	44,2%	37,2%
[70,+]	36,0%	13,0%	18,9%	28,0%	23,7%
<b>Total</b>	<b>67,5%</b>	<b>30,6%</b>	<b>48,9%</b>	<b>49,0%</b>	<b>48,9%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

La part des actifs au sein de la population en âge de travailler au niveau du département de Thiès est de 45,8%. On observe des écarts importants selon le sexe. Le taux d'activité des hommes (64,4%) dépasse le double de celui des femmes (28,8%) au niveau du département. Selon le milieu de résidence, on note une part d'actifs relativement plus importante en milieu rural (48,1%) qu'en milieu urbain (44,4%).

Tableau 3.16 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, et le milieu de résidence dans le département de Thiès

Groupes d'âge	Sexe		Milieu de résidence		Total département
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
[15-19]	29,1%	15,0%	19,7%	25,2%	22,0%
[20-24]	52,3%	25,0%	34,9%	43,8%	38,2%
[25-29]	74,8%	33,4%	51,7%	54,9%	52,9%
[30-34]	84,8%	36,2%	59,4%	59,2%	59,4%
[35-39]	87,6%	37,1%	61,7%	60,1%	61,1%
[40-44]	88,2%	38,8%	62,8%	61,1%	62,1%
[44-49]	87,3%	38,4%	60,3%	60,8%	60,5%
[50-54]	84,5%	36,5%	58,4%	59,7%	59,0%
[55-59]	75,8%	33,4%	51,5%	57,8%	54,0%
[60-64]	58,2%	25,1%	35,1%	49,9%	41,2%
[65-69]	48,7%	19,8%	25,2%	45,7%	33,5%
[70,+]	35,5%	10,9%	14,4%	30,9%	21,9%
<b>Total</b>	<b>64,4%</b>	<b>28,8%</b>	<b>44,4%</b>	<b>48,1%</b>	<b>45,8%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Le département de Tivaouane a le plus faible taux d'activité de la région (45,7%). A l'image du département de Thiès, le taux d'activité des hommes (69,6%) au sein du département de Tivaouane dépasse largement celui des femmes (23,8%). Le taux en milieu rural (48,1%) dépasse de 8 points et demi celui du milieu urbain (39,6%).

Tableau 3.17: Taux d'activité selon l'âge, le sexe, et le milieu de résidence dans le département de Tivaouane

Groupes d'âge	Sexe		Milieu de résidence		Total département
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
[15-19]	38,2%	16,8%	17,2%	31,7%	27,5%
[20-24]	62,5%	22,6%	31,6%	45,7%	41,5%
[25-29]	79,2%	26,0%	45,8%	52,3%	50,4%
[30-34]	86,7%	27,2%	52,7%	56,4%	55,4%
[35-39]	87,8%	28,5%	55,7%	56,5%	56,2%
[40-44]	88,3%	29,1%	55,6%	57,1%	56,6%
[44-49]	87,8%	29,7%	53,9%	57,2%	56,2%
[50-54]	85,6%	28,4%	52,3%	56,0%	55,1%
[55-59]	81,8%	26,9%	47,3%	58,0%	54,7%
[60-64]	73,0%	22,2%	36,7%	51,6%	47,6%
[65-69]	65,7%	18,4%	30,5%	47,4%	42,5%
[70,+]	47,6%	10,7%	21,6%	31,6%	29,4%
<b>Total</b>	<b>69,6%</b>	<b>23,8%</b>	<b>39,6%</b>	<b>48,1%</b>	<b>45,7%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

### III.4.3. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). C'est un indicateur qu'on utilise le plus souvent pour mesurer le chômage suivant les tranches d'âge, le sexe, la région, la nationalité, etc.

Ceci pourrait être expliqué par l'arrivée massive des individus de ces tranches d'âge sur le marché de l'emploi. Il y a moins de chômeurs chez les plus jeunes (15-19 ans) et les plus vieux (plus de 60 ans) avec des taux qui varient entre 7,4% et 10,6%. Cette tendance est observée surtout chez les femmes. Par contre, chez les hommes, le taux de chômage reste élevé même aux âges avancés (autour de 13%).

Suivant le milieu de résidence, ce taux est plus élevé en zone rurale (15,1%) qu'en zone urbaine (8,3%).

Tableau 3.18: Taux de chômage par tranche d'âge et sexe dans la région de Thiès

Groupes d'âge	Sexe		Total département
	Masculin	Féminin	
	Taux de chômage		
[15-19]	7,80%	7,10%	7,40%
[20-24]	11,50%	11,70%	11,60%
[25-29]	13,80%	14,40%	14,10%
[30-34]	13,70%	13,80%	13,80%
[35-39]	13,10%	13,50%	13,30%
[40-44]	13,10%	12,90%	13,00%
[44-49]	12,90%	12,00%	12,40%
[50-54]	13,10%	10,80%	11,90%
[55-59]	13,40%	9,70%	11,50%
[60-64]	13,00%	8,30%	10,60%
[65-69]	13,10%	7,40%	10,20%
[70, + [	13,20%	5,10%	9,20%
<b>Total</b>	<b>12,00%</b>	<b>11,10%</b>	<b>11,60%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Une analyse suivant le département révèle qu'à Mbour le taux de chômage déclaré (11,4%), est légèrement en dessous de la moyenne régionale (11,6%) et est plus important chez les plus jeunes. Selon le sexe, le taux de chômage des femmes (11,7%) dépasse d'un demi-point celui des hommes (11,2%). Toutefois, il faut signaler qu'une comparaison de ce taux suivant les groupes d'âges révèle que chez les plus jeunes (15-19 ans) et les plus âgés (plus de 50 ans), les hommes sont beaucoup plus au chômage que les femmes, alors que dans la tranche d'âge 19 à 50 ans, la tendance s'inverse. Selon la zone de résidence, le taux en milieu rurale (16,1%) est presque le double de celui enregistré en milieu urbain (8,2%).

Tableau 3.19 : Taux de chômage par tranche d'âge et sexe dans le département de Mbour

Groupes d'âge	Sexe		Milieu de résidence		Total département
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
	Taux de chômage		Taux de chômage		
[15-19]	7,20%	6,10%	5,0%	8,8%	6,70%
[20-24]	10,90%	12,10%	8,3%	16,8%	11,50%
[25-29]	12,70%	15,50%	10,3%	20,4%	14,20%
[30-34]	12,00%	14,20%	9,5%	19,1%	13,10%
[35-39]	12,00%	14,40%	9,2%	19,3%	13,20%
[40-44]	12,20%	14,20%	9,0%	19,3%	13,20%
[44-49]	12,40%	13,40%	8,5%	19,1%	12,90%
[50-54]	12,50%	11,50%	8,2%	16,8%	12,00%
[55-59]	13,40%	10,50%	7,8%	17,3%	12,00%
[60-64]	13,00%	9,30%	7,3%	15,6%	11,20%
[65-69]	12,80%	7,80%	6,7%	14,3%	10,40%
[70, + [	12,20%	6,10%	6,8%	10,8%	8,90%
<b>Total</b>	<b>11,20%</b>	<b>11,70%</b>	<b>8,2%</b>	<b>16,1%</b>	<b>11,40%</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le département de Thiès a le plus faible taux de chômage déclaré dans la région (10,5%). Celui des hommes (10,3%) est légèrement en dessous de celui des femmes (10,7%). Ce taux varie suivant la tranche d'âge considérée. Selon le sexe, on note que les femmes chôment plus que les hommes, notamment chez les moins de 50 ans, alors que chez les 50 ans et plus, la tendance s'inverse. Suivant le milieu de résidence, le taux de chômage déclaré en zone rurale (14,9%) est quasiment le double de celui déclaré en zone urbaine (7,6%). Un tel constat est valable au niveau des différentes tranches d'âges.

Tableau 3.20 : Taux de chômage par tranche d'âge et sexe dans le département de Thiès

Groupes d'âge	Sexe		Milieu de résidence		Total département
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
	Taux de chômage		Taux de chômage		
[15-19]	6,30%	6,60%	4,1%	9,6%	6,50%
[20-24]	9,70%	10,80%	7,2%	15,2%	10,20%
[25-29]	12,20%	13,90%	10,7%	17,0%	13,10%
[30-34]	12,50%	13,90%	10,3%	17,7%	13,20%
[35-39]	11,30%	13,20%	8,9%	17,4%	12,30%
[40-44]	11,00%	12,30%	8,3%	16,8%	11,70%
[44-49]	10,80%	11,60%	7,8%	16,8%	11,20%
[50-54]	11,50%	10,70%	7,6%	16,2%	11,10%
[55-59]	11,60%	9,50%	6,8%	16,1%	10,50%
[60-64]	10,20%	8,60%	6,2%	13,9%	9,40%
[65-69]	10,50%	7,70%	5,6%	14,1%	9,00%
[70,+]	11,20%	5,20%	4,3%	12,3%	7,90%
<b>Total</b>	<b>10,30%</b>	<b>10,70%</b>	<b>7,6%</b>	<b>14,9%</b>	<b>10,50%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Le département de Tivaouane enregistre le taux de chômage le plus élevé de la région avec 13,3% de personnes à la recherche d'un emploi ; soit 2 points de plus que Mbour et presque 3 points de plus de Thiès. Contrairement aux deux premiers départements, le taux de chômage des hommes (15,9%) dépasse celui des femmes (10,9%) de 5 points de pourcentage. Cet écart est plus poussé chez les personnes âgées (plus de 54 ans) et varie entre 10 et 13 points de pourcentage. Le taux en milieu rural (14,3%) dépasse celui du milieu urbain (10,7%), mais dans une proportion moindre que les départements de Mbour et Thiès.

Tableau 3.21 : Taux de chômage par tranche d'âge et sexe dans le département de Tivaouane

Groupes d'âge	Sexe		Milieu de résidence		Total département
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
	Taux de chômage		Taux de chômage		
[15-19]	10,80%	9,20%	6,5%	11,4%	10,00%
[20-24]	15,20%	12,40%	10,2%	15,2%	13,80%
[25-29]	18,30%	13,40%	14,3%	16,2%	15,90%
[30-34]	18,20%	13,20%	13,4%	16,4%	15,60%
[35-39]	17,90%	12,80%	13,4%	15,9%	15,20%
[40-44]	17,90%	12,10%	12,1%	15,9%	14,80%
[44-49]	17,30%	10,80%	11,2%	14,8%	13,70%
[50-54]	16,40%	10,00%	10,2%	14,0%	13,00%
[55-59]	16,20%	8,80%	10,0%	13,7%	12,50%
[60-64]	17,20%	6,50%	8,8%	13,0%	11,90%
[65-69]	17,30%	6,30%	9,5%	12,9%	11,90%
[70, + ]	16,70%	3,50%	8,8%	10,6%	10,10%
<b>Total</b>	<b>15,90%</b>	<b>10,90%</b>	<b>10,7%</b>	<b>14,3%</b>	<b>13,30%</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

## Conclusion

Les résultats du RGPHAE ont permis de constater que le taux d’alphabétisation en français, aussi bien au niveau régional que départemental, dépasse largement ceux des langues nationales et de l’arabe. Selon le sexe, le taux d’alphabétisation en français des femmes est supérieure à celui des hommes, alors que le taux d’alphabétisation en arabe des hommes est presque le double de celui des femmes. Le recensement a également mis en exergue que le département de Tivaouane fortement rural a le taux d’alphabétisation en français le plus faible au niveau de la région (70,4%), mais le plus élevé en arabe (38%, soit le double ceux des deux autres départements).

Le recensement a également permis d’évaluer la population active de la région de Thiès à 486.070 individus dont 69% d’hommes et 31% de femmes. Près de 64% de la population active se concentre chez les moins de 40 ans et est répartie quasi équitablement entre le milieu urbain (50,2%) et le milieu rural (49,8%). Les données du RGPHAE ont également mis en exergue que le volume de la population inactive dépasse, en zone urbaine, celui de la population active chez les plus jeunes (moins de 25 ans) et les plus âgées (60 ans et plus). Toutefois, la part des actifs au sein de la population en âge de travailler est plus élevée en milieu rural (48,4%) qu’en milieu urbain (45,6%).

Le taux de chômage déclaré est évalué à 11,6% dans la région de Thiès (contre 25,7% au niveau national) en 2013. Il est plus élevé chez les hommes (12%) que chez les femmes (11,1%). Le chômage touche davantage les jeunes qui sont dans les tranches d'âge 25-29 ans (14,1%) et 30-34 ans (13,8%).



Tout le monde  
compte !

## Chapitre IV : MIGRATION

### Résumé

*A Thiès, les migrants internes durée de vie sont estimés à 241.162, soit 13,5% de la population. Thiès est la troisième région après Dakar et Diourbel qui a accueilli ces flux migratoires. De même, sur la population totale des natifs de la région de Thiès, 279.760 résident dans les autres régions, soit un indice de sortie de 15,6 contre un indice d'entrée de 13,8.*

*Le bilan migratoire durée de vie montre que la région de Thiès est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de -38.598, soit un solde migratoire relatif de -1,8.*

*Le département de Mbour est la principale destination des immigrants (51% des immigrants durée de vie) contre 33% au niveau de Thiès et 16% à Tivaouane. Les migrations des populations entre les départements sont faibles. Le département de Thiès reçoit le plus grand nombre de migrants internes provenant des départements de Mbour et de Tivaouane.*

*Au cours des 5 dernières années, la région de Thiès a enregistré 14 617 départs de migrants vers d'autres pays, soit 0,82% de la population thiéssoise. Ces migrants sont essentiellement des hommes (11718) et proviennent en majorité du département de Thiès (6358). Les principales destinations sont l'Europe, les pays de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du nord.*

*En dehors de Dakar et de Ziguinchor, les immigrants internationaux se sont installés en majorité à Thiès (6,3%) avec en majorité des Européens (22,4%) suivi d'Américains (8,9%) et des Africains du nord et de l'Ouest.*

## Introduction

L'étude sur les migrations revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées sur l'ampleur des migrations internes et internationales.

### V.1. DEFINITION DES CONCEPTS

#### V.1.1. MIGRATION INTERNE

- Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.
- Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région /département.
- Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.
- Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.
- Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.
- Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties. Il est négatif dans le cas contraire.
- Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

## Migration internationale

- Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

### V.1.2. MIGRATION INTERNATIONALE

- Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

## V.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE

### V.2.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Thiès, la population résidente en 2013 est estimée à 1.753.683 dont 241.162 sont nées hors de la région, soit un indice d'entrée de 13,8. Thiès est la troisième région après Dakar et Diourbel qui enregistre un nombre important de résidents nés hors de la région, suivi de Ziguinchor. De 1988 à 2013, la région a attiré de plus en plus de natifs des autres régions avec des effectifs d'entrée qui sont passés de 115.500 en 1988 à 172.771 en 2002 et 241.162 en 2013. L'attractivité de la région pourrait s'expliquer par son potentiel économique qui se reflète à travers les secteurs très dynamiques du tourisme, de la pêche et des mines.

En outre, sur la population totale des natifs de la région de Thiès, 279.760 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 15,6 contre un indice d'entrée de 13,8. De 1988 à 2013, cet indice est presque resté le même, en passant de 15,9 en 1988 à 14,2 en 2002.

Tableau 4.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine

Région De Résidence Actuelle	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Natifs	Natifs Non Migrants	Indice De Sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
<b>Thiès</b>	<b>1 753 683</b>	<b>1 512 521</b>	<b>241 162</b>	<b>13,8</b>	<b>279 760</b>	<b>1 792 281</b>	<b>1 512 521</b>	<b>15,6</b>
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sedhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD.RGPHAE2013

Comparée aux régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Thiès est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de -38.598, soit un solde migratoire relatif de -1,8. Cette situation pourrait s'expliquer par la proximité de Dakar, la capitale administrative et économique du pays qui attire les populations en quête de travail.

Tableau 4.2 : Solde migratoire durée de vie

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8

Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSD.RGPHAE2013

### V.2.2. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Thiès a enregistré 96 636 entrées soit un indice d'entrée de 7,7. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période. Le nombre de personnes résidents au sein de la région de Thiès en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 98 847 soit un indice de sortie de 7,9.

Tableau 4.3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIOURBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	289 150	274 587	14 563	5,0	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD. RGPHAE 2013

La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années montre que la région de Thiès est certes moins attractive avec un solde migratoire de -2 211 (soit un solde migratoire relatif de -0,2) mais enregistre un flux migratoire assez constant, comparée aux régions qui ne sont pas attractives. Il convient également de noter que l'écart entre les entrées et les sorties a considérablement diminué, en passant de la migration durée de vie à la migration au cours des 10 dernières années.

Tableau 4 : solde migratoire au cours des dix dernières années par région

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIOURBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD.RGPHAE2013

### V.2.3. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

La migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours de cette période, la région de Thiès a enregistré 75 877 entrées contre 80 154 sorties, soit un solde migratoire de -4 277 en termes absolus correspondant à un solde migratoire relatif de -0,3%.

Tableau 4.5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine

REGIONS	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIOURBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7,0
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse des motifs de migrations internes récentes (au cours de 5 années) montre que les déplacements des personnes sont essentiellement liés à des raisons familiales ou sociales qui représentent 47,5%. La recherche d'emploi, les études et l'apprentissage représentent respectivement 13,3% et 9,2% des motifs de migration. Quant aux raisons professionnelles, elles représentent 6,6% des motifs de déplacement.

En somme, quelle que soit la période de référence considérée, la région de Thiès apparaît comme une zone de départ et, dans une moindre mesure, comme une zone de destination.

Tableau 6 : solde migratoire au cours des cinq dernières années par région	Solde absolu	SOLDE Relatif
<b>DAKAR</b>	25 066	0,8
<b>ZIGUINCHOR</b>	-4 705	-1,0
<b>DIOURBEL</b>	73 606	5,8
<b>SAINT-LOUIS</b>	-5 253	-0,6
<b>TAMBACOUNDA</b>	-2 019	-0,3
<b>KAOLACK</b>	-25 008	-3,0
<b>THIES</b>	-4 277	-0,3
<b>LOUGA</b>	-25 574	-3,3
<b>FATICK</b>	-488	-0,1
<b>KOLDA</b>	-3 857	-0,7
<b>MATAM</b>	4 750	1,1
<b>KAFFRINE</b>	-15 781	-3,3
<b>KEDOUGOU</b>	-10 644	-8,1
<b>SEDHIOU</b>	-5 816	-1,5

Source : ANSD.RGPHAE2013

### V.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE

#### V.3.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

La proximité de Dakar, ainsi que son statut de capitale économique et administrative fait que les flux migratoires y sont plus accentués aussi bien avec Thiès qu'avec les autres régions. Les immigrants « durée de vie » observés pendant le recensement au niveau de la région de Thiès proviennent essentiellement des régions de Dakar, Diourbel et Kaolack avec respectivement 33,7%, 11,5% et 10,5%. On note également une proportion importante de natifs de la région de Fatick (9,9%) et de

Louga (9,1%) qui résident à Thiès. A l'exception de la région de Kaolack, l'essentiel des immigrants « durée de vie » proviennent des régions frontalières de Thiès.

S'agissant des régions de destination des natifs de Thiès, Dakar se positionne en première ligne comme région d'accueil avec près de 60% des émigrants, suivi de la région de Diourbel (23,5%). Outre Dakar et Diourbel où résident l'essentiel des natifs de Thiès, les régions de Louga (3,3%), Fatick (3,3%) et Saint-Louis (2,4%) accueillent dans une moindre mesure les émigrants « durée de vie » provenant de cette localité.

### **V.3.2. MIGRATION AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES**

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration « durée de vie ». L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Dakar (44%), Diourbel (11%), Kaolack (9%) et Fatick (7%).

Les régions de destination des natifs de Thiès ces dix dernières années sont similaires à celles des « migrants durée » de vie. Dakar vient en première position avec 45% des natifs de Thiès qui y vivent, suivi des régions de Diourbel (32%), Fatick (4,5%) et Louga (4,3%). Il convient de signaler une augmentation de la proportion des migrants vers la région de Saint-Louis au cours de la période.

### **V.3.3. MIGRATION AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES**

Au cours des cinq dernières années, 45% des personnes venues s'installer à Thiès viennent de la région de Dakar, 12% de la région de Diourbel, 9% de la région de Kaolack et 7% de la région de Fatick. On note une diminution de la part des migrants venant de la région de Louga (6,3%). Par ailleurs, on constate que très peu de natifs des régions de Matam (1,75%), Sédhiou (1,46%) et Kédougou (0,77%) sont venus s'installer à Thiès durant ces cinq dernières années.

Tableau 4.7 : Pourcentage des natifs, d’immigrants et d’émigrants selon la région d’origine/de destination

Immigration			
Région	Natifs	Résidence 5 ans	Résidence 10 ans
Dakar	33,65%	44,78%	44,11%
Ziguinchor	7,04%	4,97%	5,59%
Diourbel	11,47%	12,10%	11,45%
Saint-Louis	6,98%	4,66%	5,13%
Tamba	2,11%	2,46%	2,55%
Kaolack	10,51%	9,37%	8,99%
Louga	9,06%	6,27%	6,38%
Fatick	9,91%	6,93%	7,17%
Kolda	2,05%	2,11%	2,22%
Matam	1,87%	1,75%	1,68%
Kaffrine	2,74%	2,36%	2,47%
Kédougou	0,70%	0,77%	0,80%
Sédhiou	1,90%	1,46%	1,46%

Source : ANSD.RGPHAE2013

Les tendances de l’émigration récente montrent que les natifs de la région de Thiès sont nombreux à quitter Thiès pour aller s’installer principalement dans les régions de Dakar et Diourbel. D’ailleurs, au cours des 5 dernières années, plus de Thiessois se sont installés à Diourbel (40,57%) qu’à Dakar (36,10%). En revanche, les régions de Kolda, Matam, Kédougou et Sédhiou sont les destinations les moins prisées des natifs de Thiès.

Tableau 4.8 : situation de l’émigration

Emigration			
Région	Natifs	résidence 5 ans	résidence 10 ans
Dakar	59,83%	36,10%	45,08%
Ziguinchor	1,38%	1,96%	2,16%
Diourbel	23,49%	40,57%	31,76%
Saint-Louis	2,43%	3,03%	3,19%
Tambacounda	1,53%	2,13%	1,88%
Kaolack	2,23%	3,00%	2,85%
Thiès	3,32%	4,28%	4,29%
Louga	3,34%	4,60%	4,53%
Kolda	0,62%	0,97%	1,05%
Matam	0,62%	0,72%	0,77%
Kaffrine	0,71%	1,73%	1,47%
Kédougou	0,16%	0,30%	0,32%
Sédhiou	0,32%	0,61%	0,65%

Source : ANSD.RGPHAE2013

Au regard, de ce tableau, on peut également constater que c'est avec la région de Kédougou que Thiès entretient le moins d'échanges migratoires.

#### V.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS

Le déplacement des populations d'une région à une autre ou d'une localité à une autre peut avoir plusieurs explications : les catastrophes, les raisons économiques, la pression démographique, la faible production agricole, la pauvreté ou l'attraction des villes. Au Sénégal, selon plusieurs études, la migration semble être influencée par une combinaison de facteurs socioéconomiques, démographiques et psychologiques.

D'après les données du recensement de 2013, quelle que soit la période de référence considérée, le département de Mbour est la principale destination des immigrants au sein de la région de Thiès. En effet, 51% des immigrants durée de vie se sont installés au sein du département de Mbour contre 33% au niveau de Thiès et 16% à Tivaouane. On constate également que la proximité du département de Mbour avec la région de Fatick, fait que parmi les émigrants de Fatick installés à Thiès, 81% se sont installés à Mbour. Le département de Mbour a une forte vocation de tourisme et de pêche qui amène les populations à s'y installer pour mener des activités génératrices de revenus. Dans le département de Tivaouane, s'installent davantage les natifs de Louga et Diourbel en raison de la frontière commune qui existe entre eux.

Tableau 4.9 : Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination

DEPARTEMENT INSTALLATION DUREE DE VIE			
	MBOUR	THIES	TIVAOUANE
Dakar	48%	37%	16%
Ziguinchor	57%	33%	9%
Diourbel	36%	38%	26%
Saint-Louis	38%	44%	17%
Tamba	53%	38%	9%
Kaolack	59%	25%	16%
Louga	31%	39%	30%
Fatick	81%	14%	5%
Kolda	60%	31%	9%
Matam	55%	36%	9%
Kaffrine	62%	20%	18%
Kédougou	56%	31%	12%
Sédhiou	64%	29%	7%
Total	51%	33%	16%

Source : ANSD.RGPHAE 2013

De même, au cours des 10 dernières années, près de la moitié des immigrants se sont installés dans le département de Mbour. Ce dernier reçoit les populations natives des régions les plus proches comme Dakar, Fatick et Kaolack. Cependant, on constate également une forte présence des populations de Ziguinchor dans le département (57%). Le département de Tivaouane reçoit sans doute le moins d'immigrants, quelle que soit la période de référence, mais en reçoit plus venant des régions frontalières telle que Diourbel (3655 personnes) et Louga (1843 personnes).

Tableau 4.10 : Situation de l'immigration (10 ans)

Immigration il y a 10 ans			
	MBOUR	THIES	TIVAOUNE
Dakar	51%	33%	16%
Ziguinchor	57%	33%	10%
Diourbel	31%	36%	33%
Saint-Louis	39%	41%	20%
Tamba	54%	35%	11%
Kaolack	56%	21%	23%
Louga	27%	44%	30%
Fatick	79%	16%	5%
Kolda	58%	31%	11%
Matam	54%	33%	13%
Kaffrine	53%	19%	28%
Kédougou	59%	25%	16%
Sédhiou	68%	25%	7%
<b>TOTAL</b>	<b>48%</b>	<b>31%</b>	<b>20%</b>

Source : ANSD.RGPHAE2013

Au cours de ces cinq dernières années, la même tendance est constatée dans les flux migratoires au niveau départemental. La moitié des immigrants de la région se sont installés dans le département de Mbour (50%), le tiers (32%) dans le département de Thiès et 18% dans le département de Tivaouane. Le Département de Thiès accueille tout de même la moitié des migrants natifs des régions de Louga et 40% des migrants natifs de Saint-Louis. Concernant le département de Tivaouane, la population des migrants est essentiellement composée des natifs de Dakar, Diourbel, Kaolack et Louga.

Tableau 4.11 : Situation de l'immigration (5 ans)

IMMIGRATION IL Y A 5 ANS			
	MBOUR	THIES	TIVAOUNE
Dakar	51%	32%	17%
Ziguinchor	57%	33%	10%
Diourbel	25%	37%	38%
Saint-Louis	39%	40%	21%
Tamba	57%	32%	11%
Kaolack	51%	19%	30%
Louga	24%	49%	27%
Fatick	78%	17%	5%
Kolda	59%	32%	9%
Matam	53%	32%	15%
Kaffrine	47%	15%	38%
Kédougou	59%	26%	16%
Sédhiou	67%	25%	9%
Thiès	6%	89%	4%
Total	50%	32%	18%

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Les migrations des populations entre les départements sont faibles. Les populations ne sortent presque pas de leur département de naissance. De même, leur lieu de résidence, il y'a 10 et 5 ans, reste quasiment le même. Cependant, on constate que les flux migratoires entre les départements de Tivaouane et de Mbour ne sont pas élevés, quelque soit la période considérée. Les natifs du département de Mbour s'installent davantage dans le département de Thiès que dans le département de Tivaouane. De même, le département de Tivaouane reçoit davantage de migrants du département de Thiès que du département de Mbour. Par ailleurs, l'attraction de la ville de Thiès qui se trouve dans le département de Thiès pourrait expliquer les importants échanges migratoires entre le département de Thiès et les deux autres départements de la région.

Tableau 4.12 : Flux migratoires entre les départements de la région de Thiès

	Département MBOUR	Département THIES	Département TIVAOUANE	Total
<b>MIGRATION DUREE DE VIE</b>				
<b>MBOUR</b>	515 263	11 493	5 005	531 761
<b>THIES</b>	33 742	508 066	32 020	573 828
<b>TIVAOUNE</b>	2673	7 218	397 040	406 931
<b>Total</b>	551 678	526 777	434 065	1 512 520

MIGRATION 5 ANS				
MBOUR	521 049	3 011	1 327	525 386
THIES	28 763	492 113	21 039	541 914
TIVAOUNE	861	2 592	360 131	363 584
Total	550 672	497 715	382 497	1 430 884
MIGRATION 10 ANS				
MBOUR	408 571	3 772	1 681	414 024
THIES	24 673	400 446	18 939	444 058
TIVAOUNE	1 080	2 664	289 710	293 454
Total	434 324	406 881	310 330	1 151 536

Source : ANSD.RGPHAE.2013

### V.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS

Au niveau de l’immigration durée de vie, on dénombre un volume important de jeunes et d’adolescents. On constate que 19% des jeunes se sont installés dans la région et 14% hors de la région. Parmi cette population de jeunes, les filles représentent plus de la moitié. Les résultats du recensement montrent également une augmentation de l’âge à la migration et une féminisation de la migration dans la région de Thiès. Sur la tranche d’âge 20-49 ans, les femmes (55%) sont plus enclines à quitter Thiès à destination d’autres régions ou à venir s’y installer. La féminisation de la pauvreté ou le regroupement familial pourraient expliquer ce fort déplacement des femmes à l’intérieur du Sénégal.

Tableau 4.13 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l’âge et le sexe

MIGRANTS DUREE DE VIE SELON AGE							
		SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		immigrant durée de vie	Emigrant Durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant Durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant Durée de vie
Thiès groupe d’âge	0-4	6008	6545	5723	6584	11731	13129
	05-09	9595	7631	9584	8395	19179	16027
	10-14	10719	7360	10805	9318	21523	16678
	15-19	11248	9190	12954	13851	24202	23041
	20-24	11939	12444	14363	18115	26302	30559
	25-29	11658	14951	14402	19299	26060	34250
	30-34	10526	14410	12856	16590	23382	31000
	35-39	9117	11665	10664	13313	19782	24978
	40-44	7722	9404	8582	10086	16304	19491
	45-49	5951	6966	6775	8571	12726	15537
50-54	5974	7207	6075	8055	12049	15262	

55-59	4818	6265	4276	6310	9094	12575
60-64	3780	5119	3328	5105	7109	10223
64-69	2126	2767	1914	2818	4041	5585
70-74	1626	2364	1726	2721	3353	5084
75-79	898	1358	957	1409	1855	2768
80+	1072	1602	1399	1971	2470	3573

Source : ANSD.RGPHAE2013

S'agissant de la migration récente (5 ans), on note une forte intensité des mouvements migratoires entre 20 et 40 ans avec respectivement 45% d'immigrants et 47% d'émigrants. Les femmes représentent dans la population des migrants de 20-40 ans plus de la moitié (51% des immigrants et 57% des émigrants). Les déplacements de population au niveau de la région de Thiès pourraient donc être liés à l'exercice d'une activité économique donnée ou à des raisons familiales telles que le mariage ou le regroupement familial. Le phénomène migratoire étant beaucoup plus accentué dans la population active, les plus de 60 ans ne constituent que 4% de la population migrante de la région de Thiès.

Tableau 4.14 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe

MIGRANTS 10 ANS SELON AGE							
		SEXE					
		Masculin		Féminin		Total	
		immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie
Groupe d'âge	0-4	0	0	0	0	0	0
	05-09	0	0	0	0	0	0
	10-14	6438	4948	6302	6195	12740	11143
	15-19	6066	5564	7338	8706	13404	14270
	20-24	6206	7234	8323	10946	14529	18180
	25-29	6440	7673	7971	9825	14411	17498
	30-34	5713	5650	5919	6396	11631	12046
	35-39	4588	3673	4030	3975	8619	7648
	40-44	3593	2635	2704	2577	6297	5212
	45-49	2362	1817	1836	1799	4198	3616
	50-54	2326	1611	1333	1418	3660	3029
	55-59	1663	1160	911	827	2574	1987
	60-64	1320	868	681	783	2001	1650
	64-69	594	400	379	372	973	772
	70-74	366	358	365	414	731	772
75-79	195	188	207	212	401	400	
80+	198	249	269	376	468	625	

Source : ANSD.RGPHAE2013

S'agissant de la migration intervenue dans les 10 ans, on note les mêmes tendances que pour la migration récente.

Tableau 4.15 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe

MIGRANTS 5 ANS SELON AGE						
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie
05-09	199	184	214	182	413	366
10-14	209	143	176	168	385	311
15-19	179	189	232	296	411	485
20-24	177	262	232	337	409	599
25-29	213	188	216	231	429	419
30-34	188	124	152	119	340	243
35-39	174	101	73	72	247	173
40-44	92	62	62	60	154	122
45-49	70	45	42	39	112	84
50-54	60	25	30	25	90	50
55-59	61	29	21	19	82	48
60-64	31	19	11	13	42	32
64-69	14	8	8	12	22	20
70-74	9	3	8	11	17	14
75-79	5	4	8	8	13	12
80+	4	10	7	8	11	18

Source : ANSD.RGPHAE2013

## V.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES

### V.6.1. IMMIGRATIONS INTERNATIONALES

Les immigrants internationaux durée de vie sont estimés à 5,7% de la population sénégalaise et sont composés en majorités d'Européens (18,9%), d'Américains (8,1%) et d'Africains de l'ouest et du nord (4,9% respectivement).

Par ailleurs, en dehors de Dakar et de Ziguinchor, les immigrants internationaux se sont installés en majorité à Thiès (6,3%) au cours des cinq dernières années. La composition des immigrants internationaux au cours des 10 dernières est la même que sur la période récente des 5 ans, avec une majorité d'Européens (22,4%) suivi d'Américains (8,9%) et des Africains du nord et de l'Ouest. Il convient de remarquer que, malgré la proximité avec Dakar, les Asiatiques sont presque tous installés à Dakar (89,4%).

**Tableau 4.1: Répartition des immigrants internationaux durée de vie par région selon la nationalité**

Nationalité	REGION														Total	Effectif	Pourcentage
	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT-LOUIS	TAMBACOUNDA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU			
Sénégalais <sup>2</sup>	46,0	7,3	2,8	4,5	6,3	4,5	5,9	0,9	2,8	8,2	4,4	2,3	2,0	2,2	100	111 700	45,6
Africains de l'Ouest	63,8	6,9	1,1	1,7	5,9	1,9	4,9	0,6	0,9	5,0	1,3	0,5	4,5	0,9	100	114 517	46,8
Africains du Centre	92,6	0,9	0,4	1,3	0,6	0,5	2,3	0,1	0,1	0,5	0,8	0,1	0,1	0,0	100	6 486	2,6
Africains du Nord	90,8	1,0	0,3	1,6	0,2	0,1	4,9	0,3	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0	0,4	100	1 089	0,4
Autres Africains	94,3	0,8	0,2	1,1	0,2	0,6	1,5	0,0	0,0	0,0	0,8	0,2	0,2	0,0	100	473	0,2
Américains	82,9	1,0	0,7	1,3	0,2	1,9	8,1	1,0	0,5	0,5	0,1	0,5	1,0	0,6	100	1 763	0,7
Asiatiques	91,5	0,0	0,6	3,5	0,0	0,9	0,0	3,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	317	0,1
Européens	67,0	5,0	0,7	3,1	0,8	0,6	18,9	1,0	1,9	0,3	0,4	0,1	0,1	0,2	100	7 209	2,9
Orientaux	78,7	2,6	0,9	0,5	3,0	1,1	5,3	0,5	0,4	5,5	0,4	0,4	0,7	0,2	100	568	0,2
Autres	93,8	0,0	0,2	0,5	0,1	0,1	4,6	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0	100	827	0,3
<b>Total</b>	<b>57,0</b>	<b>6,7</b>	<b>1,8</b>	<b>3,0</b>	<b>5,7</b>	<b>3,0</b>	<b>5,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,8</b>	<b>6,1</b>	<b>2,7</b>	<b>1,3</b>	<b>3,0</b>	<b>1,4</b>	<b>100</b>	<b>244 949</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

#### V.6.2. III.6.2. EMIGRATION INTERNATIONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq années ayant précédé le recensement, la région de Thiès a enregistré 14617 départs de migrants vers d'autres pays. Ces migrants sont essentiellement des hommes (11718) et proviennent en majorité du département de Thiès (6358). Les émigrants de la région de Thiès se sont davantage installés dans les pays européens avec une proportion de 51%. Les pays de l'Afrique de l'ouest sont la seconde destination des émigrants de la région de Thiès (22%), et l'Afrique du nord la 3<sup>ème</sup> destination avec seulement 8% des émigrants. Par contre, les pays asiatiques ne sont pas une destination très prisée par les émigrants de Thiès (0,3%).

<sup>2</sup> Il s'agit des Sénégalais nés à l'étranger.

Tableau IV.16 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe

		DEPARTEMENT					
		MBOUR		THIES		TIVAOUNE	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
pays de destination	Sénégal	247	77	317	94	293	38
	Afrique de l'Ouest	913	173	1236	266	547	94
	Afrique de Centre	215	14	330	24	117	7
	Afrique du Nord	280	171	360	177	207	37
	Autres Africains	25	7	45	5	53	4
	Américains	74	22	129	62	108	13
	Asiatiques	12	3	18	5	6	0
	Européens	1805	589	2420	706	1801	193
	Orientaux	38	29	79	75	26	4
	Autres	2	0	7	1	5	5
	ND	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>3611</b>	<b>1086</b>	<b>4942</b>	<b>1416</b>	<b>3165</b>	<b>397</b>

**Source :** ANSD.RGPHAE2013

Si dans la migration interne, on constate que les femmes se déplacent davantage que les hommes, pour la migration internationale, ce sont les hommes qui sont plus sujets à l'émigration. En effet, ils représentent 80% des populations de la région de Thiès qui se sont installées en dehors du Sénégal contre 20 % seulement pour les femmes. Ces résultats montrent encore les effets de la pesanteur sociale sur les femmes qui agissent sur leur prise de décision à la migration.

## Conclusion

Avec son potentiel économique dans des secteurs comme le tourisme, la pêche ou les mines, Thiès est une région très attractive. Les résultats du RGPHAE ont montré qu'après Dakar et Diourbel, Thiès est la troisième région qui a enregistré un nombre important de résidents nés hors de la région (241.162). Quant aux natifs de la région, ils sont 279.760 qui ont résidé dans les autres régions au moment du RGPHAE. Il en a découlé un indice de sortie de 15,6 contre un indice d'entrée de 13,8.

Il est ressorti des données du recensement de 2013, quelle que soit la période de référence considérée, que le département de Mbour est la principale destination des immigrants au sein de la région de Thiès et des émigrants de la région de Fatick principalement. Le département de Tivaouane, reçoit davantage les natifs de Louga et Diourbel en raison de la frontière commune qui existe entre eux.

Les immigrants internationaux durée de vie estimés à 5,7% de la population sénégalaise sont installés en majorité dans la région (6,3%). Ils sont composés en majorités d'Européens, suivi d'Américains et d'Africains de l'ouest et du nord. Quant aux émigrés, ils sont essentiellement des hommes et proviennent en majorité du département de Thiès. Les pays européens sont leur principale destination suivie des pays de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique du nord.



Tout le monde  
compte !

## Chapitre V :

# MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

### Résumé

*L'étude des ménages permet de constater la prépondérance des ménages ordinaires. Sur un total de 1 618 363 ménages, les ménages ordinaires sont au nombre de 1 607 768, soit 99% des ménages existant sur le territoire. Ils sont pour l'essentiel dirigés par des hommes (huit ménages ordinaires sur dix). Parmi les ménages dirigés par les femmes, on note une proportion non négligeable en milieu urbain (70,2%).*

*Dans la région de Thiès, l'étude des ménages permet de constater que la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (11) qu'en milieu urbain (8). Les ménages sont pour l'essentiel dirigés par des hommes (76%). La proportion de femmes chefs de ménage est plus élevée dans le département de Thiès (28%) que dans les départements de Mbour (24%) et de Tivaouane (16%).*

*Le principal type de logement dans la région de Thiès est les maisons basses (76%) et la plupart de ménages ont financé leur logement par leurs propres moyens (82%). Certains ménages vivent encore dans des cases (16%) et dans des baraques (4%).*

*A Thiès, les conditions de logement sont correctes malgré la grande taille des ménages. Le Recensement révèle que près de 2 ménages sur 3 soit 64% comptent au plus 2 personnes par pièces à usage d'habitation. La propriété (74%) et la location (12%) constituent les types d'occupation les plus fréquents.*

*Plus de huit ménages sur dix (82%) s'approvisionnent en eau par le robinet et quatre ménages sur dix (38,5%) disposent d'un robinet dans leur logement.*

*Près de (8) ménages sur dix utilisent une source d'énergie moderne pour s'éclairer (62,42% pour l'électricité et 17,41% pour la lampe rechargeable).*

*Par ailleurs, 43% des ménages utilisent les toilettes avec fosse comme type d'aisance et 38% des ménages utilisent les latrines (couvertes, non couvertes et ventilées). Le raccordement au système d'égouts demeure encore faible dans la région (6%).*

## Introduction

### VII.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires. Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

### VII.2. TAILLE DES MENAGES

Dans la région de Thiès, un ménage ordinaire compte en moyenne 10 personnes soit deux personnes de plus que la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (11) qu'en milieu urbain (8).

En termes de variation départementale, Tivaouane enregistre la taille moyenne de ménage la plus élevée de la région avec en moyenne 11 personnes.

Tableau 5.1 : Répartition des ménages recensés selon la taille du ménage par département

	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
MBOUR	8	10	9
THIES	9	11	10
TIVAOUANE	9	11	11
REGION	8	11	10

Source : ANSD. RGPHAE 2013

### VII.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Jusqu'à 50 – 54 ans, le nombre de chefs de ménages augmente avec l'âge. Cette augmentation a été relevée dans les départements de Tivaouane et de Thiès, contrairement à Mbour où cette baisse a été amorcée à partir de 45 – 49 ans. Dans l'ensemble, les chefs de ménages de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des trois départements.

Au niveau régional, 24% des ménages sont dirigés par une femme. La proportion de femmes chefs de ménage est plus élevée dans le département de Thiès (28%) suivi du département de Mbour (24%) et de Tivaouane (16%).

Tableau 5.2 : Répartition (en %) des CM selon le groupe d'âge et le sexe par département et par milieu de résidence

	MBOUR			THIES			TIVAOUANE			TOTAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14	0	100	100	0	100	100	0	100	100	0	100	100
15-19	70	30	100	65	35	100	69	31	100	68	32	100
20-24	70	30	100	66	34	100	69	31	100	69	31	100
25-29	72	28	100	67	33	100	76	24	100	71	29	100
30-34	75	25	100	71	29	100	82	18	100	75	25	100
5-39	76	24	100	73	27	100	83	17	100	77	23	100
40-44	77	23	100	74	26	100	84	16	100	78	22	100
45-49	75	25	100	72	28	100	82	18	100	75	25	100
50-54	75	25	100	73	27	100	85	15	100	77	23	100
55-59	76	24	100	73	27	100	84	16	100	77	23	100
60-64	77	23	100	73	27	100	86	14	100	77	23	100
64-69	77	23	100	71	29	100	84	16	100	76	24	100
70-74	76	24	100	70	30	100	87	13	100	76	24	100
75-79	78	22	100	72	28	100	89	11	100	78	22	100
80+	78	22	100	74	26	100	91	9	100	79	21	100
Total	76	24	100	72	28	100	84	16	100	76	24	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

## VII.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Au niveau de la région de Thiès, près de huit ménages sur dix (76%) vivent principalement dans des maisons basses. Outre ce principal type de logement, 12% des ménages vivent dans des cases et 8% dans les maisons à étage. Les ménages vivant dans les baraques représentent 2% seulement des ménages de la région.

La quasi-totalité des ménages sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement. La location ne concerne que 12% des ménages de la région. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans le département de Thiès (84%), même s'ils demeurent importants dans les autres départements (entre 71 et 73%).

L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (82%). Le nombre de ménages ayant acquis leur logement par héritage n'est pas négligeable (14%).

Tableau 5.3 : Répartition (en %) des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat

	MBOUR	THIES	TIVAOUANE	REGION
<b>Type de logement</b>				
<b>Autre</b>	1	1	1	1
<b>Case</b>	14	7	16	12
<b>Baraque</b>	2	1	4	2
<b>Maison basse</b>	74	81	74	76
<b>Maison à étage</b>	9	10	5	8
<b>Immeuble à Appartement</b>	0	0	0	0
<b>Total</b>	100	100	100	100
<b>Statut d'occupation</b>				
<b>Propriétaire</b>	71	73	84	74
<b>Co propriétaire</b>	4	8	7	6
<b>Locataire</b>	16	13	5	12
<b>Co locataire</b>	2	2	1	2
<b>Location-vente</b>	0	0	0	0
<b>Logé par employeur</b>	2	1	1	2
<b>Logé par les parents/amis</b>	3	2	2	2
<b>Autre</b>	1	1	1	1
<b>Total</b>	100	100	100	100
<b>Mode d'acquisition du logement</b>				

Auto construction	86	76	84	82
Promoteur immobilier	1	1	0	1
Coopérative d'habitat	0	0	1	1
Héritage	10	20	12	14
Autre	3	3	3	3
Total	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

### VII.5. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au niveau de la région de Thiès, près de 2 ménages sur 3, soit 64% des ménages, comptent 1 seule personne ou 2 personnes par pièce à usage d'habitation. Dans 80 % des ménages de la région, le nombre moyen de personnes par pièce à usage d'habitation se situe entre 1 et 3 personnes. Les ménages comptant 5 personnes ou plus par pièce à usage d'habitation représentent 5% de l'ensemble des ménages ordinaires.

Tableau 5.4 : Répartition (en %) des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence

	moins d'une personne	une personne	deux personnes	trois personnes	quatre personnes	5 personnes et +	Total
MBOUR	8	32	30	16	7	6	100
THIES	7	34	32	16	6	5	100
TIVAOUANE	7	31	34	17	6	5	100
Total	7	32	32	16	7	5	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

### VII.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans la région de Thiès, plus de 8 ménages sur 10, soit 82%, utilisent l'eau de robinet comme boisson. Notons toutefois que le robinet dans le logement demeure la source principale d'approvisionnement en eau de boisson. En effet, 39% des ménages de la région y ont recours. Cette proportion est plus élevée dans le département de Thiès (43%) et dans le département de Tivaouane (40%). Concernant les puits, quel que soit le type, moins d'un ménage de la région sur quatre (18%) l'utilise.

## VII.7. MODE D'ECLAIRAGE

L'électricité demeure la principale source d'éclairage au niveau de la région de Thiès avec un taux d'utilisation de 62% par l'ensemble des ménages. En dehors des lampes rechargeables (17%) et des bougies (11%), les autres formes d'éclairage sont faiblement utilisées par les ménages. L'électricité est principalement utilisée dans le département de Thiès (72%) et Mbour (60%) plus qu'à Tivaouane (52%).

## VII.8. TYPE D'AISSANCE

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région. Dans la région de Thiès, 43% des ménages utilisent les toilettes avec fosse comme type d'aisance et 38% des ménages utilisent les latrines (couvertes, non couvertes et ventilées). Le raccordement au système d'égouts demeure encore faible dans la région (6%).

Il convient de signaler que 9% des ménages continuent à utiliser la nature comme type d'aisance, malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre. Cette forme d'aisance concerne moins le département de Thiès (5%) que les départements de Mbour et de Tivaouane (11% chacun).

Tableau 5.5 : Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson, le mode d'éclairage et le type d'aisance utilisé par département

	MBOUR	THIES	TIVAOUANE	Ensemble
<b>Source d'approvisionnement en eau de boisson</b>				
Robinet dans logement	33	43	40	39
Robinet dans cour/parcelle	16	31	28	24
Robinet public/borne fontaine	23	14	21	19
Puits à pompe ou forage	2	1	3	2
Puits protégé	13	4	3	8
Puits non protégé	11	5	5	8
Source protégée	0	0	0	0
Source non protégée	0	0	0	0
Camion-citerne	0	0	0	0
Charrette avec petite citerne/tonneau	1	0	0	0
Eau de surface	0	0	0	0
Eau minérale/améliorée	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

	MBOUR	THIES	TIVAOUANE	Ensemble
--	-------	-------	-----------	----------

	Mode d'éclairage principal			
	Electricité	60	72	52
Solaire	1	1	3	2
Groupe électrogène	0	0	0	0
Gaz	0	0	0	0
Lampe à pétrole artisanale	1	1	1	1
Lampe tempête	4	4	8	5
Bougie	13	10	10	11
Bois	1	1	1	1
Lampe rechargeable	19	11	25	17
Autre	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	Type d'aisance			
	Chasse raccordée à l'égout	6	7	6
Chasse avec fosse	41	49	38	43
Couverte	25	25	27	25
Non couverte	11	9	11	10
Ventilée améliorée	3	3	4	3
Edicule public	2	1	1	1
Dans la nature	11	5	11	9
Autre	2	1	1	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ANSD.RGPHAE2013

## Conclusion

En 2013, le recensement a montré qu'un ménage ordinaire dans la région de Thiès compte en moyenne 10 personnes soit deux personnes de plus que la moyenne nationale. La taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (11) qu'en milieu urbain (8) avec le département de Tivaouane qui en moyenne enregistre 11 personnes par ménage. Les chefs de ménages sont en majorité des hommes et 24% des ménages sont dirigés par une femme. La proportion de femmes chefs de ménage est plus faible dans le département de Tivaouane (16%).

Au niveau de la région de Thiès, les habitations sont essentiellement constituées de maisons basses où sont logés près de huit ménages sur dix (76%) avec seulement 1 à 3 personnes par pièce à usage d'habitation. Les maisons à étage ne représentent que 8% des habitations et les cases 12%. Même si l'urbanisation de Thiès est rapide, la location n'y est pas encore développée ; elle ne concerne que 12% des ménages

de la région alors que la quasi-totalité des ménages sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement.

L'eau de robinet demeure la principale source d'approvisionnement en eau de boisson et l'électricité la principale source d'éclairage des ménages. Les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région restent à améliorer. Seuls 6% des ménages sont raccordés au système d'égouts et, près de la moitié des ménages utilisent les toilettes avec fosse comme type d'aisance et près de quatre ménages sur dix utilisent encore les latrines (couvertes, non couvertes et ventilées).

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre VI : AGRICULTURE

### Résumé

*A Thiès, on compte 96.587 ménages agricoles. Ces ménages vivent en majorité en zone rurale (69%). L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région avec 56.604 ménages. Le maraichage est pratiqué par 13.568 ménages et l'arboriculture fruitière est pratiquée par 4,16% des ménages agricoles. La culture irriguée (hors maraichage) occupe quant à elle un nombre non négligeable de ménages (2323 ménages).*

*La sylviculture est pratiquée par très peu de ménages (0,54%) et est surtout pratiquée dans le département de Tivaouane.*

*Quant au secteur de la pêche/aquaculture, il concerne 2422 ménages (2,51%) dans la région dont 74% des ménages dans le département de Mbour qui assure à lui seul 90% des mises à terre de la région.*

*L'élevage touche 56,44% des ménages de la région et est pratiqué dans les trois départements avec une légère prédominance de ménages dans le département de Tivaouane.*

## Introduction

Le secteur agricole est considéré comme un levier important de l'économie nationale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social du pays, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées est un préalable pour une réussite de toute politique économique. De plus, l'élaboration de programmes de développement socioéconomique nécessite la disponibilité d'informations sectorielles de qualité.

### IX.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES

L'agriculture occupe une position importante dans l'activité économique et sociale de la région de Thiès. En effet, la proportion la plus importante de ménages agricoles au Sénégal se retrouve dans la région de Thiès (12,8%). La majorité de ces ménages pratiquant l'agriculture vivent en milieu rural (69,1%).

Tableau 6.1 : Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	% Effectif	Effectif	% Effectif	Effectif	% Effectif
DAKAR	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
DIOURBEL	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
THIES	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
LOUGA	9 355	13,0	62 676	87,0	72 031	9,5
FATICK	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6
KOLDA	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
MATAM	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10,0	39 540	90,0	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100,0

Source : ANSD.RGPHAE 2013

## IX.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES

L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région avec 56.604 ménages. Le maraichage est pratiqué par 13.568 ménages et l'arboriculture fruitière par 4.019 ménages. La culture irriguée (hors maraichage) occupe un nombre non négligeable de ménages, soit 2323 ménages. La région de Thiès dispose également de 200 km de côtes et plus d'une dizaine de sites de pêches répartis entre Joal et FassBoye. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, 2.422 pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

La plupart des ménages de la région pratique à la fois l'agriculture pluviale et l'élevage. L'activité pastorale au sein de la région implique 54.512 ménages. La floriculture, la sylviculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

Tableau 6.2 : Répartition des ménages Agricoles par département selon le type de grandes cultures pratiquées

		DEPARTEMENT		
		MBOUR	THIES	TIVAOUNE
Culture pluviale	Non	15 087	14 797	10 099
	Oui	19 551	16 526	20 527
Culture irriguée (hors maraichage)	Non	33 768	30 711	29 785
	Oui	870	612	841
Culture maraichère	Non	30 099	27 715	25 205
	Oui	4 539	3 608	5 421
Culture de décrue	Non	34 272	30 814	30 204
	Oui	366	509	422
Arboriculture fruitière	Non	33 280	30 378	28 910
	Oui	1 358	945	1 716
Sylviculture	Non	34 474	31 207	30 387
	Oui	164	116	239
Pêche/Aquaculture	Non	32 837	30 949	30 379
	Oui	1 801	374	247
Floriculture	Non	34 396	31 065	30 542
	Oui	242	258	84
Elevage	Non	16 766	14 146	11 163
	Oui	17 872	17 177	19 463

Source : ANSD.RGPHAE 2013

La répartition des ménages agricoles par département et selon les grandes cultures pratiquées montre que les départements de Tivaouane et Mbour comptent le plus de ménages qui pratiquent la culture pluviale avec respectivement 20.527 et 19.551

ménages. Le maraichage occupe en moyenne près du tiers des superficies maraîchères nationales exploitées et fournit le tiers des productions nationales. Le maraichage étant pratiqué principalement dans les Niayes, il mobilise près de 40% des ménages agricoles du département de Tivaouane et 27 % des ménages du département de Thiès. Cependant, force est de reconnaître que la pratique du maraichage dans certaines zones dépressionnaires de la région, autour de forages et récemment autour des bassins de rétention fait que le département de Mbour compte plus de ménages (4539 ménages, soit 33%) qui pratiquent le maraichage que le département de Thiès.

Les cultures irriguées occupent plus de ménages dans les départements de Mbour et Tivaouane avec respectivement 37,4% et 36,2% des ménages qui pratiquent une activité agricole dans la région.

Parmi les ménages pratiquant une activité agricole au sens large, on constate plus de ménages du département de Mbour qui s'adonnent à l'arboriculture fruitière et à la sylviculture avec respectivement 42,70% et 46,05%.

Le département de Mbour qui assure à lui seul 90% des mises à terre de la région et 40%<sup>3</sup> de la production nationale comptent 1801 ménages qui sont occupés par l'activité de pêche, soit 74,4%, alors que seuls 374 et 247 ménages des départements de Thiès et Tivaouane pratiquent la pêche comme activité économique.

L'élevage est pratiqué dans les trois départements avec une légère prédominance de ménages du département de Tivaouane.

## Conclusion

Les résultats du recensement ont montré que l'agriculture au sens large est pratiquée par 96 587 ménages dans la région de Thiès dont la majorité vit en milieu rural (69,1%). L'agriculture pluviale est la plus pratiquée suivie du maraichage et de l'arboriculture fruitière. En plus de ses quatre zones éco-géographique tel que les Niayes où se pratique l'agriculture et le maraichage, la région de Thiès bénéficie également de 200 km de côtes, faisant de la région une zone de pêche par essence.

<sup>3</sup> Selon le rapport du Service Régional de la pêche maritime SRPM.

Il est ressorti que les départements de Tivaouane et Mbour comptent le plus de ménages qui pratiquent la culture pluviale. Le maraichage est essentiellement pratiqué dans les Niayes et mobilise une grande partie des ménages agricoles du département de Tivaouane et une moindre proportion parmi les ménages agricoles du département de Thiès.

La pêche est plus pratiquée dans le département de Mbour avec plusieurs sites de pêches entre Joal et Mbour. Quant à l'élevage, il est légèrement plus pratiqué dans le département de Tivaouane que dans les départements de Thiès et Mbour.

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage  
(RGPHAE 2013)**



# ANNEXES

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Répartition de la Population du département de Mbour par communes**

REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	MILIEU	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
THIES	Mbour	DIASS	Rural	14 842	15 554	30 396
THIES	Mbour	FISSEL	Rural	18 716	19 651	38 367
THIES	Mbour	GUEKOKH	Urbain	13 643	13 390	27 033
THIES	Mbour	JOAL- FADIOUTH	Urbain	24 214	21 689	45 903
THIES	Mbour	M'BOUR	Urbain	117 596	115 181	232 777
THIES	Mbour	MALICOUNDA	Rural	31 310	29 721	61 031
THIES	Mbour	N'DIAGANIAO	Rural	23 233	23 236	46 469
THIES	Mbour	N'GAPAROU	Urbain	5 103	4 422	9 525
THIES	Mbour	N'GUENIENE	Rural	17 912	16 569	34 481
THIES	Mbour	POPOGUINE	Urbain	4 279	4 372	8 651
THIES	Mbour	SALY PORTUDAL	Urbain	14 151	12 794	26 945
THIES	Mbour	SANDIARA	Rural	14 345	14 085	28 430
THIES	Mbour	SESSENE	Rural	12 622	12 164	24 786
THIES	Mbour	SINDIA	Rural	16 755	16 908	33 663
THIES	Mbour	SOMONE	Urbain	2 833	2 615	5 448
THIES	Mbour	THIADIAYE	Urbain	7 321	7 654	14 976

Source : ANSD.RGPHAE 2013

**Annexe 2 : Répartition de la Population du département de Thiès par Communes**

REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	MILIEU	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
THIES	Thiès	CAYAR	Urbain	11 986	11 599	23 585
THIES	Thies	DIENDER GUEDJI	Rural	16 630	16 682	33 312
THIES	Thies	FANDENE	Rural	14 683	13 367	28 050
THIES	Thies	KEUR MOUSSA	Rural	19 608	20 242	39 850
THIES	Thies	KHOMBOLE	Urbain	7 531	8 056	15 587
THIES	Thies	N'DIEYENE SIRAKH	Rural	15 198	14 916	30 114
THIES	Thies	N'GOUNDIANE	Rural	12 417	12 260	24 677
THIES	Thies	NOTTO	Rural	20 951	20 985	41 936
THIES	Thies	POUT	Urbain	11 803	11 925	23 728
THIES	Thies	TASSETTE	Rural	10 715	9 552	20 267
THIES	Thies	THIENABA	Rural	12 002	12 252	24 254
THIES	Thies	THIES EST	Rural	64 600	67 481	132 080
THIES	Thies	THIES NORD	Rural	51 933	52 162	104 095
THIES	Thies	THIES OUEST	Rural	39 103	42 484	81 588
THIES	Thies	TOUBA TOUL	Rural	22 254	22 437	44 691

Source : ANSD.RGPHAE 2013

**Annexe 3 : Répartition de la Population du département de Tivaouane par Communes**

REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	MILIEU	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
THIES	Tivaouane	CHERIF LÖ	Rural	9 058	8 755	17 813
THIES	Tivaouane	DAROU KHOUDOSS	Rural	27 500	25 931	53 431
THIES	Tivaouane	KOUL	Rural	13 255	13 620	26 875
THIES	Tivaouane	M'BAYENE	Rural	4 618	4 709	9 327
THIES	Tivaouane	M'BORO	Urbain	14 095	13 598	27 693
THIES	Tivaouane	MEKHE	Urbain	10 925	12 018	22 944
THIES	Tivaouane	MEOUANE	Rural	17 185	18 430	35 615
THIES	Tivaouane	MERINA DAKHAR	Rural	16 419	15 926	32 345

THIES	Tivaouane	MONT- ROLLAND	Rural	6 818	7 304	14 122
THIES	Tivaouane	N'GANDIOUF	Rural	13 394	12 875	26 269
THIES	Tivaouane	NIAKHENE	Rural	4 481	4 430	8 911
THIES	Tivaouane	NOTTO GOUYE DIAMA	Rural	10 772	11 043	21 814
THIES	Tivaouane	PAMBAL	Rural	4 010	4 325	8 335
THIES	Tivaouane	PEKESSE	Rural	10 228	9 531	19 758
THIES	Tivaouane	PIRE GOUREYE	Rural	11 786	11 591	23 377
THIES	Tivaouane	TAIBA N'DIAYE	Rural	11 034	11 234	22 268
THIES	Tivaouane	THILMAKHA	Rural	5 935	5 782	11 717
THIES	Tivaouane	TIVAOUANE	Urbain	34 769	34 787	69 556

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Annexe 4 : Répartition de la population de la population résidente de la région de Thiès par tranches d'âge et par sexe

Tranches d'âges	SEXE		Total
	Masculin	Féminin	
0-4	130165	123969	254134
5-9	136253	125014	261267
10-14	119325	108996	228321
15-19	97491	93535	191026
20-24	78505	80517	159022
25-29	66841	72436	139277
30-34	56787	59981	116768
35-39	45053	48612	93665
40-44	36354	39619	75973
45-49	27798	31817	59615
50-54	27685	30577	58262
55-59	22210	21950	44160
60-64	18663	18795	37458
65-69	10799	10943	21742
70-74	9447	11054	20501
75-79	5778	5754	11532
80+	7415	8723	16138
<b>Total</b>	<b>896572</b>	<b>892293</b>	<b>1788865</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Annexe 5 : Répartition de la population de la population résidente du département de Mbour par tranches d'âge et par sexe

groupes d'âge	SEXE		Total
	Masculin	Féminin	
0-4	48961	46866	95827
5-9	52113	48256	100369
10-14	46521	42723	89244
15-19	36200	34085	70285
20-24	29347	28982	58329
25-29	25329	26123	51452
30-34	21899	21854	43752
35-39	17342	18033	35375
40-44	13857	14429	28286
45-49	10724	11398	22122
50-54	10365	10909	21274
55-59	8147	7622	15769
60-64	6528	6230	12758
64-69	3988	3815	7804

70-74	3226	3728	6954
75-79	1919	1963	3882
80+	2408	2988	5395
<b>Total</b>	<b>338875</b>	<b>330004</b>	<b>668878</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Annexe 6 : Répartition de la population de la population résidente du département de Thiès par tranches d'âge et par sexe

Groupes d'âge	SEXE		Total
	Masculin	Féminin	
0-4	46140	44204	90345
5-9	47811	44320	92131
10-14	42658	39953	82611
15-19	36656	35513	72170
20-24	30614	31226	61840
25-29	25849	28081	53931
30-34	21522	23406	44927
35-39	16981	18407	35388
40-44	13676	15057	28734
45-49	10742	12888	23630
50-54	10562	11926	22488
55-59	8692	9115	17807
60-64	7244	7657	14901
64-69	4030	4462	8491
70-74	3357	4294	7651
75-79	2209	2480	4689
80+	2671	3409	6081
<b>Total</b>	<b>331415</b>	<b>336399</b>	<b>667814</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Annexe 7 : Répartition de la population de la population résidente du département de Tivaouane par tranches d'âge et par sexe

groupes d'âge	SEXE		Total
	Masculin	Féminin	
0-4	35064	32899	67964
5-9	36329	32438	68766
10-14	30146	26320	56467
15-19	24635	23937	48572
20-24	18544	20309	38852
25-29	15663	18232	33895
30-34	13366	14721	28087
35-39	10730	12172	22902
40-44	8821	10133	18955
45-49	6332	7531	13863
50-54	6758	7742	14501
55-59	5371	5213	10584
60-64	4891	4908	9799
64-69	2781	2666	5447
70-74	2864	3032	5896
75-79	1650	1311	2961
80+	2336	2326	4662
<b>Total</b>	<b>226282</b>	<b>225890</b>	<b>452172</b>

Source : ANSD.RGPHAE 2013

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde  
compte !*

# EQUIPE DU PROJET RGPHAE

### Personnel d'encadrement du projet RGPHAE

N°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	<b>Directeur Général, ANSD</b> Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	<b>Directeur Général Adjoint, ANSD</b> Mamadou Falou MBENGUE  <b>Directeurs Partenaires</b> Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) Ababacar Sy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	<b>Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales</b> Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	<b>Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques</b> Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	<b>Démographe</b> Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	<b>Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille</b> El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	<b>Coordination administrative en régions</b> <b>Dakar</b> : Samba NDIAYE, <b>Diourbel</b> : Mbouya TRAORE, <b>Fatick</b> : Issa DIOP, <b>Kaffrine</b> : Mamadou DAFPE, <b>Kaolack</b> : Mbaye NDIAYE, <b>Kolda</b> : Oumy DIOP, <b>Kédougou</b> : Assane THIOUNE, <b>Louga</b> : Alioune CISSE, <b>Matam</b> : Racine DIA ; <b>Saint-Louis</b> : Abou BA, <b>Sédhiou</b> : Mamanding DHIEDHIOU, <b>Tambacounda</b> : Samba Gallo BA, <b>Thiès</b> : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I), <b>Ziguinchor</b> : Thiayedia NDIAYE	
18.	<b>Coordination administrative et technique en régions</b> <b>Central</b> : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, AmethSy THIONGANE <b>Dakar</b> : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, <b>Diourbel</b> : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, <b>Fatick</b> : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, <b>Kaffrine</b> : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, Adjibou Oppa BARRY <b>Kaolack</b> : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, <b>Kolda</b> : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE <b>Kédougou</b> : Mamadou GUEYE, <b>Louga</b> : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, <b>Matam</b> : Djiby DIOP, Mékha BABOU, <b>Saint-Louis</b> : Khoudia WADE, Atoumane FALL, <b>Sédhiou</b> : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, Assane Niang GADIAGA, <b>Tambacounda</b> : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP <b>Thiès</b> : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, <b>Ziguinchor</b> : Mahmouth DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	<b>Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR</b> Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, Mouslim Sakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	<b>Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.</b>	